Benghebrit : les sujets du bac puisés du programme

Page 5

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Lancement officiel de la zone de libre-échange

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6037 - MERCREDI 21 MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EN RANGS SERRÉS POUR LE MÊME COMBAT

La grogne des résidents gagne les internes et les spécialistes

Page 3

LES RÉSEAUX SOCIAUX S'AGITENT CONTRE LES PRIX PAYÉS PAR L'ACHETEUR

APPEL AU BOYCOTT DES VÉHICULES «MADE IN BLADI»

Les prix sortie d'usine des véhicules montés en Algérie, publiés par le ministère de l'Industrie, ont révélé en fait le véritable prix que doit payer tout acquéreur d'une voiture «made in bladi ». Les marges revenant aux concessionnaires sur chaque véhicule peuvent dépasser le million de dinars, suscitant l'indignation sur les réseaux sociaux. On assiste ainsi à des appels au boycott de la voiture locale, jugée excessivement chère.

PAGE 2



FAUTE DE CADRE D'ACCOMPAGNEMENT



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN PANNE

Page 2



SESSION DE L'APW DE TIZI OUZOU

LE JEU SURANNÉ DU RCD ET DU FFS

Page 3

L'ANCIEN PRÉSIDENT FRANÇAIS EN GARDE À VUE



LE FANTÔME DE KADHAFI POURSUIT SARKOZY

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ABDELGHANI HAMEL EN CONCLAVE À MADRID

Une conférence mondiale pour freiner la criminalité transfrontalière

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) et chef d'Afripol (Police africaine), le général-major Abdelghani Hamel, participe depuis hier et jusqu'à demain, à Madrid, aux travaux de la Conférence mondiale sur la sécurité des frontières. Chef d'Afripol depuis mai 2017, le DGSN est à la tête d'une importante délégation, a souligné hier un communiqué de la DGSN.



En sa qualité de président de la Police africaine (Afripol) et de directeur de la Sûreté nationale, Hamel a exposé devant les participants de haut niveau, notamment des dirigeants et chefs des organes d'application de la loi, des représentants d'organisations internationales et régionales ainsi que des spécialistes et des experts internationaux en matière de sécurité, l'expérience de la police algérienne et celle d'Afripol dans la lutte contre le crime transfrontalier. Lors de cette conférence, Hamel débattra aux côtés des participants des derniers développements survenus sur la scène sécuritaire internationale, notamment de la recrudescence de la criminalité transfrontalière qui constitue un danger et une menace commune pour la sécurité des pays», a indiqué le communiqué de la DGSN. Cette importante conférence mondiale sur la criminalité transfrontalière qui présente plusieurs formes de menaces, entre autres le phénomène du terrorisme, le trafic de drogues, d'armes, d'humains, mais aussi l'immigration clandestine, est une occasion pour les participants de passer en revue les efforts consentis par chaque pays et leurs expériences sécuritaires pionnières en matière de lutte contre le crime transfrontalier. Sur ce registre, l'expérience algérienne, qui sera exposée par le Abdelghani Hamel, a déjà prouvé son efficacité par rapport à d'autres pays africains et de la région où la criminalité transfrontalière ne faiblit pas. Durant l'année 2017, l'Algérie a enregistré une augmentation inquiétante d'immigrants clandestins sur son territoire, comme elle a enregistré une hausse de la contrebande et du trafic d'armes. Toutefois, l'efficacité de sa stratégie de lutte contre ce genre de crime transfrontalier lui a permis d'obtenir de bons résultats. Sur le plan de l'immigration clandestine, les forces de sécurité algériennes ont recensé une hausse considérable en matière d'interception d'immigrants. En 2016, le nombre d'immigrants clandestins arrêtés était de 6 499 individus, l'année suivante il est passé à 9 219, soit une hausse de près de 42%, selon un bilan dévoilé par la Gendarmerie nationale. Il en est de même pour les faits incriminés où les gendarmes ont enregistré 3 816 cas durant l'année 2017, contre 2 171 en 2016, soit une hausse de plus de 75%. L'Algérie a consenti de grands efforts pour lutter contre l'immigration clandestine, preuve en est qu'en 2017 ses forces de sécurité ont démantelé pas moins de quinze réseaux de passeurs d'immigrants et arrêté 58 passeurs algériens. L'Algérie, qui constitue la grande porte vers l'Europe, est convoitée par les immigrants clandestins de différentes nationalités, notamment les Maliens, les Nigériens, les Tchadiens, et on assiste désormais à l'arrivée d'autres nationalités telles que les Syriens, les Ivoiriens, les Sénégalais et bien d'autres encore. En plus de l'immigration clandestine, l'Algérie a également connu une augmentation de l'émigration clandestine, où des harraga algériens tentent la grande traversée, à hauts risques, pour gagner l'autre rive de la Méditerranée. Sur ce plan, le bilan des forces de sécurité a signalé une hausse de 181% du nombre d'émigrants. Durant l'année 2017, elles ont comptabilisé 452 affaires, contre 187 en 2016. Le nombre de harraga arrêtés est passé de 1 061 en 2016 à 3 004 l'année passée, soit une hausse de 181%. En plus, 40 réseaux ont été démantelés et 95 passeurs ont été arrêtés. Par ailleurs, la contrebande au Sahel a explosé durant l'année 2017, mettant ainsi l'économie des pays de la région dans la tourmente. Ce genre de crime transfrontalier engendre, chaque année, des pertes financières colossales aux pays, pas seulement sahéliens, mais également africains. La Conférence mondiale à laquelle le DGSN et chef d'Afripol prend part depuis hier prend en considération l'ensemble des chiffres présentés par chaque pays en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière. Les participants tentent, à travers cette conférence, de trouver une nouvelle stratégie pour contrer les multiples menaces venant de la criminalité transfrontalière.

Sofiane Abi

LES RÉSEAUX SOCIAUX S'AGITENT CONTRE LES PRIX PAYÉS PAR L'ACHETEUR

Appel au boycott des véhicules «made in bladi»

LES PRIX sortis d'usine des véhicules montés en Algérie publiés par le ministère de l'industrie ont révélé en fait le véritable prix que doit payer tout acquéreur d'une voiture «made in bladi ». Les marges revenant aux concessionnaires sur chaque véhicule peuvent dépasser le un (1) million dinars suscitant l'indignation les réseaux sociaux. On assiste ainsi à des appels au boycott du la voiture locale, jugée excessivement chère.

Depuis que le ministère de l'Industrie a exigé et obtenu des constructeurs automobiles de rendre publics les prix sortie d'usine des voitures assemblées en Algérie, une avalanche de «surprises» est venue assombrir encore un secteur qui patauge dans une incroyable anarchie. Et c'est l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOE), dirigée par Mustapha Zebdi, qui vient de révéler le pot-aux-roses via un communiqué rendu public hier. Des concessionnaires encaissent jusqu'à un (1) million de DA de marge pour la vente de voitures neuves assemblées localement. De plus certains d'entre eux, au lieu de vendre directement aux citoyens et d'encaisser leur marge légale, cèdent à des intermédiaires sans scrupule des voitures revendues à des prix exorbitants. Alertée par cette arnaque, cette association a demandé au gouvernement «l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur le gap entre les prix réels des véhicules et ceux pratiqués par les concessionnaires automobiles». L'organisation estime que les marges bénéficiaires engrangées par les concessionnaires sont «immenses», ajoutant que «certains d'entre eux prennent jusqu'à un million de DA (cent millions de centimes) de marge sur l'unité». Elle en veut pour preuve le décret exécutif 15/58 du 8 février 2015 et la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption, qui obligent les concessionnaires automobiles à «communiquer les noms de leurs clients qui achètent de grandes quantités de véhicules sans registre de commerce ou agrément».

LA SUBTILE ARNAQUE DES CONCESSIONNAIRES

Aussi, l'APOCE exhorte le ministère de l'Industrie à «prendre des initiatives» pour faire baisser les prix des véhicules. Elle propose de «vérifier» les prix communiqués par les constructeurs locaux à la tutelle pour savoir «s'ils ne sont pas exagérés par rapport au coût de revient». L'Association pense également que le ministère de tutelle doit comparer ces prix avec ceux dits de «transfert», à savoir les prix payés par les constructeurs locaux chez les maisons-mères. L'APOCE dénonce, dans son communiqué, «la parade» de certains concessionnaires qui consiste à vendre de grandes quantités à des «intermédiaires illégaux» qui les écoulent à des prix hors de portée. La nouvelle loi régissant la vente des véhicules neufs en Algérie, publiée au Journal officiel et fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs est claire à ce sujet. Le consommateur algérien dispose aujourd'hui de plusieurs droits que le concessionnaire automobile est tenu de respecter. En cas de violation des dispositions de cette nouvelle loi, les concessionnaires automobiles risquent des sanctions sévères. Ainsi, le concessionnaire ne peut en aucun cas, aujourd'hui, modifier le prix de vente figurant sur le bon de commande. Ce prix doit être ferme, non révisable et non actualisable à la hausse, et établi en toutes taxes comprises (TTC), et inclure, éventuellement, les rabais, ristournes, remises consentis ainsi que les avantages fiscaux prévus par la législation en vigueur, explique ce décret exécutif. Enfin, l'association propose «la levée de l'interdiction de l'importation des véhicules de moins de trois ans», une vieille revendication combattue ardemment par le lobby exercé par les concessionnaires sur les pouvoirs publics au sein du Parlement. Aujourd'hui, on comprend pourquoi cette mesure n'a jamais vu le jour. Le gouvernement est aussi responsable de cette situation puisqu'il a laissé faire, au lieu de passer en force cette loi qui pourra pour ainsi dire profiter à des milliers de citoyens.

Hocine Adryen

EN RANGS SERRÉS POUR LE MÊME COMBAT

La grogne des résidents gagne les internes et les spécialistes

Les médecins internes emboîtent le pas à leurs aînés, les résidents, qui s'insurgent contre la défaillance du système de santé actuel.

En effet, après les médecins spécialistes, qui viennent de renforcer les rangs des résidents en annonçant un préavis de grève cyclique de deux jours à partir du 27 de ce mois, c'est au tour des internes de décider de boycotter les stages prévus à partir d'hier.

Dans un communiqué de presse signé par le Collectif autonome des internes en médecine algériens (CAIMA), les protestataires déplorent la situation précaire que l'interne endure tout au long de son cursus. Parmi les contraintes vécues, le communiqué évoque la charge «considérable» de travail qu'il endosse en effectuant parfois des tâches qui ne relèvent pas de ses devoirs.

Les protestataires contestent également «les conditions d'activité désastreuses dans lesquelles ils sont amenés à effectuer leurs gardes. Des conditions marquées par l'insécurité et le manque d'infrastructures. A cela s'ajoute l'inexistence de prime de contagion malgré les grands risques que l'interne encourt durant l'exercice de ses gardes.

Les internes demandent enfin l'application des lois relatives au statut de l'interne, à savoir la garantie de son assurance par



l'hôpital dans lequel il exerce. Ils réclament aussi la révision de leur rémunération pour les services rendus et les gardes, en affirmant que même la prime de garde de 2 000 dinars n'est pas versée dans la plupart des CHU.

Pour sa part, le Collectif autonome des médecins spécialiste algériens (CAMSA) manifeste son soutien aux résidents en menaçant de passer d'une grève cyclique à une grève illimitée.

Dans un communiqué adressé au ministre de la Santé, le comité a annoncé un préavis de grève cyclique à partir de mardi prochain, pour contester le traitement «scandaleux et inadmissible» que subissent leurs collègues résidents depuis plus de quatre mois.

Le comité considère que la rafle dont ont fait l'objet lundi des médecins aux abords de la faculté de médecine de Ben Aknoun est inamissible. «De nombreux médecins ont été embarqués par la police comme des criminels. Par ailleurs, nous déplorons que les forces de police n'aient pas eu le même zèle pour intervenir et protéger le personnel soignant des agressions physiques récentes aux CHU d'Annaba et de Mustapha», lit-on dans le communiqué.

Le CAMSA revendique, par ailleurs, le droit à l'activité syndicale consacré, par la Constitution, et dénonce le refus des autorités d'autoriser une assemblée générale constitutive à Tipasa et à Constantine. Les médecins spécialistes réclament également «une réforme de la loi sanitaire en impliquant réellement le praticien spécialiste dans ce projet, ainsi que tous les acteurs de la santé en Algérie».

A cette revendication s'ajoutent «la révision du statut du praticien spécialiste, l'amélioration urgente des conditions de travail et de la sécurité au sein de l'hôpital».

Ainsi, les résidents qui ont entamé une grève de longue durée pour une réforme immédiate et concrète du système sanitaire trouvent un soutien absolu de tout le corps médical qui déclenche des débrayages en série pour le même combat.

Zineb M.

SESSION DE L'APW DE TIZI OUZOU

Le jeu suranné du RCD et du FFS

LA SESSION de l'APW de Tizi Ouzou, qui s'est déroulée du 18 au 19 de ce mois, a été marquée, encore une fois, par de terribles algarades entre les élus FFS et RCD, un jeu devenu suranné. Le dépassement a été enregistré avant-hier, soit au cours de la deuxième journée des travaux laquelle a pris fin tard dans l'après-midi.

La première journée a été marquée par les dénonciations des deux groupes à l'endroit du pouvoir, « coupable d'une politique d'isolement et de pauvreté « de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les élus FFS et RCD ont justifié leur « argutie « par le gel pour certains et le ralentissement pour d'autres projets structurants. Mohamed Bouderbali, outré par l'indigence des discours, ne cachera pas que cela fait 28 ans depuis qu'il entend ce même discours.

« Les responsables des retards des blocages des projets et le non avancement du développement de cette région se trouvent ici même dans cette wilaya «, fera remarquer le wali avant de donner la preuve par des chiffres que l'Etat n'a jamais défavorisé la wilaya de Tizi-Ouzou.

Bien plus tard, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Pr Abbas Dziri, et le recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou apporteront des preuves indiscutables que la wilaya de Tizi-Ouzou est loin d'être lésée par l'Etat ou du moins dans leurs départements respectifs. En effet, le Pr Abbas Dziri fera entendre à l'assistance des grands développements que connaît le secteur de la santé. Le nouveau pavillon des urgences, l'hôpital du jour avec des équipements ultrasophistiqués, l'acquisition de 15 ambulances et une demande pour l'obtention d'une vingtaine d'autres, l'obtention de huit bannaliseurs pour le traitement des déchets hospitaliers et les huit scanners obtenus pour un montant de 450 millions DA ne sont qu'une partie infime de l'ensemble des éléments médicaux dont vient de bénéficier Tizi-Ouzou.

Concernant l'élément humain et le degré de soins prodigués, la wilaya de Tizi Ouzou fait partie des cinq wilayas du pays les plus nanties. S'appuyant toujours sur des données vérifiables, le Pr Abbas Dziri affirmera que l'attente dans les services des urgences au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou est moins longue que dans certains hôpitaux parisiens et canadiens. Dans certains de ces hôpitaux parisiens, l'attente des patients dans les services des urgences est de quatre heures. Elle est de sept heures dans les hôpitaux canadiens. Une remarque à l'annonce de cette nouvelle.

Quand le Pr Dziri a annoncé que l'attente dans les urgences du CHU de Tizi-Ouzou est moins longue que dans certains hôpitaux parisiens, les élus ont poussé un sifflement lequel signifiait que l'orateur divaguait ou tout simplement se moquait d'eux. Cependant, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, imperturbable, annonça que ce qu'il disait était vérifiable et au même temps parla des sept heures d'attente dans les hôpitaux canadiens. Et aussitôt, ces élus retrouvèrent leur petite sagesse de collégiens. Il n'est pas faux de souligner que bon nombre de nos concitoyens y compris les élus ignorent totalement certaines réalités des pays développés. En ce qui le concerne, le Pr Ahmed Tessa, recteur de l'université Mouloud Mammeri, prouvera que les mauvais de l'institution qu'il dirige sont loin derrière.

Le Pr Ahmed Tessa a été interpellé sur le mécontentement des étudiants en géologie lequel mécontentement remonte à l'année 2016.

Ces étudiants en question, appelés à faire des stages pratiques un peu partout en Algérie n'ont pas perçu les frais de mission auxquels ils avaient droit, et ce pour des raisons de disette financière. Le recteur de l'université expliquera dans les détails tous les mécanismes mobilisés pour régler ce problème, et ce tout en respectant les voies réglementaires.

La remise de l'université Mouloud Mammeri sur la bonne voie sera traduite par son classement de 7e à l'échelle nationale et 74e à l'échelle africaine. Bien plus tard, le Pr Ahmed Tessa dira en aparté au Jeune Indépendant que l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou fait partie des 20 universités du pays que l'Etat accompagne dans la poursuite des efforts dans la pédagogie et la recherche scientifique.

Saïd Tissegouine

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Lancement officiel de la zone de libre échange

LE SOMMET extraordinaire de l'Union Africaine (UA) s'ouvre aujourd'hui dans la capitale Rwadaise, Kigali. C'est le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui représentera le président de la République Abdelaziz Bouteflika à ce sommet. Il est accompagné par le ministre des affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et celui du Commerce, Mohamed Benmeradi.

Ce sommet extraordinaire revêt une importance toute particulière en ce sens qu'il sera consacré exclusivement au lancement officiel de la zone de libre-échange africaine.

Il y a lieu de noter, dans ce contexte, que cette rencontre de haut rang, convoqué par le chef d'Etat rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'UA, tend à répertorier les obstacles qui entravent les échanges commerciaux entre les Etats du continent.

Pour rappel, lors de sa dernière visite en Algérie, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, avait indiqué avoir réitéré avec les responsables algériens la nécessité de «tout faire» pour assurer le succès du sommet extraordinaire de Kigali, précisant que le Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain, adopté par le sommet de janvier 2018 à Addis-Abeba, sera soumis aux Etats membres pour signature.

Faki Mahamat avait également exhorté l'Algérie à se joindre au marché unique sur le transport aérien lancé lors du sommet de janvier 2018, et auquel 24 Etats membres font déjà parties, ajoutant que le marché unique permettra d'accroître les liaisons aériennes entre pays africains et de réduire leurs coûts, favorisant ainsi les échanges commerciaux, les investissements et le tourisme.

Il faut savoir que la zone de libre-échange doit inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la communauté des Etats sahélo-sahariens.

Ce projet constitue l'un des axes prioritaires de l'Agenda 2063 de l'UA, qui a tracé une nouvelle vision du développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable.

Il est à souligner, enfin, que, selon une étude de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la conclusion et la mise en œuvre fructueuses d'un accord sur la zone de libre- échange, complétées par des efforts visant à améliorer les infrastructures liées au commerce et les procédures douanières, ainsi qu'à réduire les coûts de transit et autres coûts des échanges, pourraient entraîner une hausse de 52%, soit environ 35 milliards de dollars du commerce intra-africain d'ici 2022.

H. B.

SELON DES DONNÉES DES DOUANES

Net recul du déficit commercial en 2018

LES IMPORTATIONS et les exportations algériennes se sont rapprochées de l'équilibre sur les deux premiers mois de 2018 avec un déficit commercial de 97 millions de dollars contre un déficit de 2,33 milliards de dollars sur la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards de dollars (-96%), selon des données fournies hier par les Douanes. Les exportations ont augmenté à 7,101 milliards de dollars en janvier et février de l`année en cours contre 5,67 mds usd à la même période de 2017, soit une hausse de 25,24% correspondant à une augmentation de 1,431 mds usd, précise le Centre national de l`informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles ont reculé à 7,198 mds usd contre 8,002 mds usd, en baisse de 804 millions de dollars (-10,05%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 99% durant les deux premiers mois de 2018 contre 71% à la même période de l`année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger en janvier et février 2018 (94,2% du volume global des exportations) en s'établissant à 6,689 mds usd contre 5,42 mds usd en janvier et février 2017, soit une hausse de 1,27 mds usd (+23,41%). Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 412 millions usd sur les deux premiers mois (5,8% du volume global des exportations), en hausse de près de 65% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 333 millions usd (contre 192 millions usd), des biens alimentaires avec 55 millions usd (contre 41 millions usd), des biens d'équipement industriels avec 11 millions usd (contre 6 millions usd), des produits bruts avec 9 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 4 millions usd (contre 3 million usd).

Pour ce qui est des importations, la quasi-totalité des groupes de produits ont enregistré un recul, à la seule exception des demi-produits qui ont connu une augmentation de 16,06% en s'établissant à 1,88 mds usd contre 1,62 mds usd durant la même période de 2017.

En revanche, la facture d'importation du Groupe Energie et lubrifiants (carburants) a enregistré un net recul en s'établissant à 154 millions de dollars contre 255 millions de dollars (-39,61%). Concernant les partenaires commerciaux, il est constaté que l'Espagne a conservé la tête du podium des clients de l'Algérie depuis janvier 2018.

Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Espagne avec 943 millions usd (13,3% des exportations globales algériennes), suivie de l'Italie avec 892 millions usd (12,56%), de la France avec 775 millions usd (10,9%), des Etats-Unis avec 634 millions usd (8,9%) et de la Grande-Bretagne avec 490 millions usd (7%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 1,09 mds usd (15,2% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 712 millions usd (9,9%), de l'Italie avec 616 millions usd (8,5%), de l'Espagne avec 567 millions usd (7,9%) et de l'Allemagne avec 458 millions usd (6,3%). **T. R.**

LOI SUR LE CONTRÔLE DES CHANGES

La Banque d'Algérie précise

A la suite de la publication d'un article par le Jeune Indépendant relatif à la loi sur le contrôle des changes, le 13 mars dernier, et dans lequel il est écrit que «la délégation du FMI, qui a récemment séjourné en Algérie, a demandé et obtenu que soit amendée la loi sur le contrôle des changes pour la rendre plus en adéquation avec l'économie de marché», la Banque d'Algérie a publié hier communiqué dans lequel elle indique que le dispositif de couverture du risque de change «est entré dans sa phase opérationnelle depuis le 2 janvier 2018».



Selon le communiqué, le dispositif est consacré par la promulgation d'une série de textes réglementaires (règlement du 10 juillet 2017 et instruction du 26 novembre 2017) portant organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes.

La Banque d'Algérie, qui a attendu une semaine pour répondre à cet article, indique que désormais, «les entreprises peuvent s'adresser à leurs banques pour se prémunir contre le risque de change qu'induisent les fluctuations des taux de change des devises de facturation et de paiement de leurs importations de biens d'équipements dans le cadre de l'investissement productif, de produits semi-finis ou de matières premières destinées à la production nationale». Elle a tenu à rappeler que les opérations de revente en l'état «ne sont pas éligibles» à ce dispositif.

La BA a tenu à clarifier les conditions de l'opération de change en expliquant par exemple que dans une première phase, « la couverture du risque de change repose sur deux types d'instruments». Il s'agit, selon la BA, «des opérations de change à terme classiques qui permettent aux opérateurs économiques d'acheter les devises à terme à des cours de change à terme fixés lors de la conclusion de la transaction de couverture». Et à l'échéance de l'opération de change à terme classique, «le client reçoit les devises et verse à sa banque l'équivalent en dinars».

Le second instrument «sont les achats au comptant de devises livrables à terme», lesquels sont réservés à la clientèle disposant immédiatement d'une ressource propre en monnaie nationale : «En concluant une telle transaction, le client achète auprès de sa banque au comptant les devises qu'il doit décaisser à une date future. Dans ce cadre, il est amené à livrer immédiatement à sa banque les dinars devant servir à l'achat des devises», souligne la même source. Après leur achat au comptant, «ces devises sont ensuite placées pour son compte sur le marché interbancaire des changes et lui sont livrées à la date de paiement du fournisseur».

La Banque d'Algérie indique qu'en utilisant les instruments de couverture contre le risque de change, « les opérateurs économiques se protègent contre les effets de la volatilité sur le marché des changes, ce qui leur permet d'établir des projections de trésorerie fiables et de préserver les profils de rentabilité de ces fluctuations».

Hocine Adryen

SALON NATIONAL DE LA MICROACTIVITE

Prédominance de l'artisanat et de l'agroalimentaire

LE SALON national de la microactivité «Femme rurale : acquis et défis», qui prend fin aujourd'hui, est marqué par une forte présence d'activités artisanales et celles liées à l'agroalimentaire, présentées par des femmes venues des quatre coins de l'Algérie.

En effet, une simple visite des différents stands de l'exposition suffit pour constater la prédominance de ces deux activités, réalisées par des femmes qui ont toutes bénéficié de l'aide de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). A l'instar de Tamazouzth Ben Moussa, venue de la wilaya de Béjaïa, qui est spécialisée dans la confection d'objets décoratifs à base de raphia, un produit naturel issu du palmier, et de la toile de jute aussi.

Son souhait est d'»effectuer une extension dans le but d'augmenter l'offre, de créer des postes d'emploi, mais aussi pour assurer la relève pour que ce métier artisanal ne disparaisse pas «, nous dit-elle. La tapisserie, la bijouterie, la fabrication d'objets à base d'osier ont aussi égayé les stands d'exposition érigés à Riad El Feth pour une durée de 3 trois jours. Même constat pour ce qui est des produits alimentaires et agro-pastoraux, à l'exemple de produits fabriqués à base de dattes (miel, farine, vinaigre), qui viennent de la wilaya de Mila. Une activité qui, selon l'exposante, génère plus de 20 emplois.

Fadila de Tlemcen, bénéficiaire d'un crédit ANGEM trois fois, spécialisée dans la conservation des fruits et légumes, a pris aussi part à cet événement national pour présenter ce qu'elle fait, et aspire à renforcer sa présence sur tout le marché national, du fait que ses produits sont disponibles uniquement dans cette wilaya de l'ouest du pays. La plupart des femmes rencontrées sur les lieux estiment que ce rendez-vous est d'une grande importance, vu qu'il regroupe les acteurs de toutes les parties de l'Algérie.

Une manière de créer un réseau national de femmes rurales entrepreneurs, mais aussi d'offrir une opportunité à ces femmes de partager des aspirations communes, de faire connaître et reconnaître leur savoir-faire et leurs compétences pour, pourquoi pas, réaliser des projets communs. Mais ces femmes entrepreneurs n'ont pas omis de signaler quelques difficultés qu'elles rencontrent, principalement dans la commercialisation de leurs produits. Outre le grand nombre de promotrices bénéficiaires du dispositif du microcrédit (pas moins de 100 issues exclusivement des régions rurales), l'ANGEM a regroupé aussi les organismes et institutions partenaires dans la mise en œuvre du dispositif du microcrédit, à l'exemple de l'Institut national de la vulgarisation agricole, qui lui aussi joue un rôle dans la promotion de la femme rurale. Il est important de rappeler l'apport précieux que l'ANGEM apporte à cette frange de la société, du fait qu'elle a financé 168.000 microprojets depuis 2005 au profit de la femme rurale, pour un montant global de plus de 14 milliards DA. Ces chiffres ont été annoncés par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, lors de l'ouverture de ce Salon lundi passé. Ces projets, a ajouté la ministre, ont permis la création de 252 000 postes d'emploi, ajoutant que l'agence prévoit le financement de plus de 15 000 projets en 2018.

Lilia Aït Akli

FAUTE D'UN CADRE D'ACCOMPAGNEMENT

La recherche scientifique en Algérie peine à décoller



Selon une campagne d'évaluation générale du système de la recherche scientifique nationale, cette dernière n'arrive pas à décoller et le produit de la recherche scientifique reste invisible à l'échelle nationale. Ce constat des lieux a été affirmé hier par le directeur général de la recherche scientifique, Hafid Aourag, intervenant sur les ondes de la Chaîne 3.

Certes, nous sommes arrivés à faire des bonds importants, mais il y a une étape qui manque et que nous n'arrivons pas à maîtriser, car elle nécessite la mobilisation de tous les secteurs socio-économiques ainsi qu'une prise de décision pour la valorisation du produit de la recherche, qui compte des milliers de travaux réalisés, a relevé le professeur.

Faisant son mea-culpa, le Pr. Aourag de l'a indiqué que la Direction générale de la recherche scientifique et du développent technologique (DGRSDT) est incapable d'assurer une coordination intersectorielle.

C'est-à-dire la gestion et la promotion socio-économique de la recherche, et que cette structure se retrouve à gérer la recherche scientifique seulement au niveau du ministère de l'enseignement supérieur. Aourag ne s'est pas arrêté là ; il a pointé du doigt la plupart des secteurs économiques pour défaut de collaboration avec cette structure pour l'aider à accomplir sa mission.

Il a cité en exemple le ministère de l'Agriculture comme étant un «coopérant « par excellence, beaucoup de choses ayant été développées avec ce ministère.

Selon Aourag, la politique liée à la RS doit être revue en œuvrant à une mise en réseau de toutes les compétences issues de l'université algérienne en vue de les valoriser.

C'est dans ce cadre, a-t-il expliqué, que l'adoption de l'échelle universelle TRL (Technology Readiness Level) intervient. Elle consiste en neuf étapes en vue d'impliquer les secteurs socio-économiques dans l'évaluation d'un produit de recherche fonctionnel, contribuant ainsi au développement de l'économie nationale.

Sur ce point, le professeur a évoqué l'absence totale d'une instance se chargeant de la certification et de l'homologation des travaux des universitaires.

Il a suggéré que chaque secteur soit doté d'une instance qui se chargera des essais et de l'homologation des produits y afférents signalant, par la même occasion, la nécessité d'une politique nationale faisant de la recherche scientifique la priorité de tous les secteurs.

Nonobstant, le professeur demeure optimiste et se félicite du chiffre d'affaires d'un milliard de dinars réalisé grâce à des prestations de services des chercheurs universitaires valorisées. L'intervenant estime qu'on ne peut pas parler d' « un échec total «, car nos chercheurs rivalisent avec ceux des autres nations. « Il ne faut pas oublier que l'Algérie a deux chercheurs relevant de l'université de Sidi Bel Abèss parmi les top mille cités dans le monde «, a-t-il dit, cela témoigne de la qualité de la formation de l'université algérienne.

C'est dans cette logique qu'il a été décidé de créer un conseil du gouvernement dédié à la recherche scientifique dans le but de pallier les lacunes enregistrées, en impliquant toutes les parties prenantes et redynamiser la RS et capitaliser notre savoir-faire, a souligné l'orateur. Il a rappelé, d'autre part, que la DGRSDT a mis en place le statut de «chercheur en entreprise», permettant de reconnaitre et valoriser les docteurs au sein des entreprises économiques.

La première expérience en la matière a été faite avec la société Sonelgaz, a-t-il cité, et Sonatrach, Cosider et l'ENI de Sidi Bel Abbès sont en voie de l'adopter.

Aziza Mehdid

A L'INITIATIVE DE L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS ALGERIENS

L'événement Earth Hour s'invite à l'USTHB

L'UNION nationale des étudiants algériens (UNEA) de l'Université des sciences et de la technologie de Bab Ezzouar a célébré, hier, le plus grand mouvement environnemental au monde « Une heure pour la planète «. Hier et pendant une heure, toutes les facultés de l'USTHB ainsi que la direction générale ont éteint les lumières et débranché les appareils électroniques pour célébrer cet événement qui consiste à éveiller les consciences sur l'impact de la pollution et du gaspillage énergétique, a indiqué Yahia Bennoua, vice-président de l'UNEA de Bab Ezzouar, soulignant que ces lumières ont été remplacées par des bougies qui ont éclairé les structures de l'université pendant 60 minutes.

Cette célébration entre dans le cadre d'une grande activité environnementale organisée par l'UNEA, et ce durant trois jours. « C'est la deuxième fois consécutive que nous organisons cet événement grandiose. Nous l'avons déjà célébré l'année passée en collaboration avec l'association Sidra et il a eu un franc succès auprès des étudiants «, a déclaré Bennoua. A travers cet événement, l'UNEA de Bab Ezzouar vise, selon notre interlocuteur, à sensibiliser dans un cadre festif les étudiants à la cause de la préservation de l'environnement, réduire la consommation d'énergie fossile, encourager une utilisation écologique des énergies et promouvoir les énergies renouvelables. Plusieurs activités ont été prévues durant ces trois jours entre autres, des conférences sur la préservation de l'écologie, des opérations de nettoyage et la plantation d'arbres. «Nous avons procédé au premier jour de l'événement à une grande opération de nettoyage en collaboration avec Extranet, qui nous a apporté un coup de pouce en mettant à notre disposition du matériel et même un effectif pour réussir l'opération «, a fait savoir Bennoua, ajoutant que les étudiants vont procéder à la plantation de 200 arbres au dernier jour de l'événement, qui va être poursuivi après les vacances. Il faut rappeler que « Une heure pour la planète «, promu par l'ONG internationale World Wilde Fund (WWF) depuis 2007, est une manifestation annuelle qui a lieu tous les derniers samedis du mois de mars.

L'événement invite les citoyens à éteindre les lumières et débrancher les appareils électriques non essentiels pendant une heure, dans le but de promouvoir l'économie d'électricité et réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter ainsi contre le réchauffement climatique. Et la manifestation remporte chaque année un franc succès, puisque des millions de personnes se mobilisent à travers le monde.

Lynda Louifi



A PROPOS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2018

Benghebrit : «Les sujets seront puisés du programme scolaire»

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé hier que les sujets des épreuves du baccalauréat (session 2018) «seront puisés du programme scolaire qui sera achevé dans les délais». «Les sujets des épreuves du baccalauréat pour cette année seront tirés du programme scolaire. Je vous rassure que le programme scolaire sera exécuté dans les délais», a indiqué Mme Benghabrit à l'adresse des candidats au baccalauréat 2018, en marge d'une visite d'inspection au centre de déroulement des épreuves d'éducation physique des candidats libres pour le baccalauréat et le brevet d'enseignement moyen 2018, au lycée Abane-Ramdane à El Mohammadia (Alger).

La ministre, qui s'est enquise au niveau du même lycée du déroulement des cours de soutien initiés par le ministère pour rattraper les cours perdus en raison de la grève observée par les enseignants, a salué «le sens de responsabilité des enseignants qui dispensent gracieusement ces cours de soutien», exprimant son «souhait» de voir le taux de réussite au baccalauréat «important cette année au vu du caractère décisif de cet examen pour l'ensemble des élèves».

Elle a appelé, dans ce sens, les candidats au baccalauréat et leurs parents à se rendre aux centres d'examen avant le début des épreuves «afin de connaître leurs emplacements et le temps nécessaire pour s'y rendre et prévenir, ce faisant, les retards et les problèmes enregistrés l'année dernière».

S'adressant à des élus locaux de la commune d'El Mohammadia, la ministre a salué «les efforts» déployés par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la prise en charge des cantines scolaires au niveau des écoles primaires, avant d'appeler les parents d'élèves à assister les responsables des établissements éducatifs dans la promotion des activités culturelles pour «une meilleure préparation de l'élève».

Mme Benghebrit a reçu, par ailleurs, des explications sur les préparatifs relatifs aux trois examens nationaux (baccalauréat, brevet d'enseignement moyen et examen de fin de cycle primaire) au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation de la wilaya d'Alger.

Saisissant cette occasion, les enseignants chargés de l'encadrement des cours de soutien ont salué le recours, par le ministère, à la consultation de l'ensemble des acteurs ainsi que des candidats au sujet du report du baccalauréat, prévu cette année du 19 au 24 juin prochain.

A noter que les épreuves d'éducation physique pour les candidats au baccalauréat et au BEM ont débuté samedi dernier au niveau du lycée Abane-Ramdane.

M. D.

HIRAK DE JERADA AU MAROC

Colères et indignations du mouvement associatif

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) s'est indignée du silence du gouvernement quant aux revendications légitimes des manifestants de Jerada, au nord-est du Maroc, et exprimé sa solidarité avec les habitants de l'ancienne ville minière, lieu de nombre d'accidents dramatiques ayant provoqué colère et émoi au sein de la population locale, ont rapporté hier des médias marocains.



Dans un communiqué de son bureau central, l'AMDH se dit «étonnée du silence du gouvernement et réitère sa solidarité avec les habitants de Jerada dans leurs revendications légitimes et leurs droits à des alternatives urgentes à l'activité minière à même de leur garantir un revenu leur permettant de vivre dignement».
L'association s'indigne, par ailleurs, de «l'abandon» du dialogue par les autorités de Jerada et leur «recours à la répression, à l'interdiction des manifestations pacifiques et à l'arrestation des activistes et militants».
L'AMDH a, face à telle situation, exhorté le gouvernement à «reprendre le dialogue sérieux et à œuvrer à la réalisation de ses résultats dans le but de satisfaire les revendications des militants du Hirak de Jerada et de redonner à cette ville le rayonnement qu'elle a perdu depuis l'arrêt de l'activité minière de charbon». L'ONG marocaine a appelé également à l'ouverture d'une enquête sur «le pillage économique» qui se fait dans la ville de Jerada et demander «des comptes à ceux qui tirent profit de l'exploitation des mines (...) en vue d'indemniser les victimes et leurs familles» .
Sans pour autant citer des noms de personnes ou d'organisations qui seraient impliqués dans ces «pillages», l'AMDH appelle, enfin, à la libération des détenus du Hirak de Jerrada et au respect du droit à manifester pacifiquement.
La mort, fin décembre, de deux mineurs dans un puits de charbon, suivie depuis de deux autres décès, a mobilisé la population. Si l'ancienne ville minière a été fermée en 1999, des travailleurs sont contraints, faute d'alternatives économiques, d'exercer dans des conditions indignes. Depuis 1998, pas moins de 44 personnes sont décédées.
Suite à ces pertes humaines, des manifestations pacifiques ont demandé des alternatives économiques à l'extraction de charbon, seule activité locale.
Des mesures économiques proposées par le gouvernement avaient permis une accalmie mais des manifestants sont redescendus dans la rue fin février pour demander des réponses concrètes.
La tension est montée d'un cran le weekend dernier après quatre arrestations parmi les militants du Hirak.
Les autorités, qui voulaient montrer un visage humain en faisant croire à l'ouverture d'un «dialogue» dans une tentative d'apaiser la situation, ont, en même temps, lancé un avertissement aux manifestants, se disant prêtes à apporter des «réponses fermes face aux agissements et comportements irresponsables».
Mais cela n'a pas empêché plusieurs dizaines d'ouvriers, affectés par la misère et la souffrance, d'observer un sit-in dans les puits de charbon, bravant la décision injuste d'interdire «toute manifestation non-autorisée au préalable».
La manifestation a vite tourné en scène de répression après l'intervention des policiers mobilisés pour étouffer toute forme d'expression.
Des vidéos largement diffusées par les réseaux sociaux montrent des face-à-face tendus, et une image de choc d'un manifestant sauvagement écrasé par un véhicule des forces de répression.
Le Maroc est confronté depuis octobre 2016 à un autre mouvement social d'ampleur, à El Hoceima dans le Rif (nord), après le décès tragique d'un marchand de poissons, Mohcine Fikri, mort broyé par une benne à ordures, en tentant de récupérer sa marchandise injustement saisie par la police.
Une répression s'était brutalement abattue sur la région où au moins 450 personnes ont été arrêtées, avant que la contestation ne se propage à Zagora dans région Drâa-Tafilalet dans le sud désertique après des coupures d'eau chroniques.

R.I.

PALESTINE

Abbas dénonce le soutien US



LE PRÉSIDENT palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé la position américaine soutenant la colonisation israélienne, lors d'une réunion du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du comité central du Fatah lundi à Ramallah en Cisjordanie.
«Le gouvernement américain considère que la colonisation israélienne est légitime et plus d'un responsable américain soutient ces affirmations, dont leur ambassadeur en Israël, David Friedman. C'est un colon et tous les membres de sa famille sont des colons», s'est-il indigné, à l'ouverture de la réunion des membres du comité exécutif de l'OLP et du comité central du Fatah, retransmise sur la chaîne de télévision palestinienne.
Ce n'est pas la première fois que les autorités palestiniennes critiquent M. Friedman pour ses positions et ses déclarations pro-israéliennes et son soutien à l'expansion des colonies.
Les tensions entre l'Etat de Palestine et les Etats-Unis montent depuis octobre 2017 et ont atteint un point culminant depuis que le président américain Donald Trump a décidé de considérer El-Qods comme la capitale d'Israël le 6 décembre dernier et ordonné le transfert de l'ambassade américaine à El-Qods.
Le 23 février, les Etats-Unis ont annoncé que leur ambassade serait transférée à El-Qods le 14 mai.

R.I.

L'ANCIEN PRÉSIDENT FRANÇAIS EN GARDE À VUE

Le fantôme Gueddafi hante Sarkozy

L'ANCIEN président français Nicolas Sarkozy a été hier en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire à Nanterre (banlieue de Paris) et pourra être mis en examen dans le cadre de l'enquête sur le financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007.
C'était le journal électronique Médiapart qui avait révélé en 2012, sur la base d'un document libyen, le financement de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy par le colonel Maammar el Gueddafi donnant ainsi à l'ouverture d'une information judiciaire en avril 2013.
Après plusieurs révélations et un ouvrage de deux journalistes, Fabrice Arfi et Karl Laske, qui lève tout doute sur le financement par Maâmmar el Gueddafi, assassiné le 20 octobre 2011 à Syrte, c'est pour la première fois que l'ancien président français est entendu dans cette affaire qui a connu depuis plusieurs épisodes, dont le dernier est l'arrestation à Londres d'Alexandre Djouhri qui a joué le rôle d'intermédiaire.
L'enquête en France a été confiée à plusieurs juges d'instruction du pôle financier de Paris, dont le juge Serge Touraine qui a déjà renvoyé Sarkozy devant le tribunal pour l'affaire Bygmalion, une autre affaire politico-financière française.
Durant la campagne présidentielle de 2012,



l'agence de communication Bygmalion a (sur)facturé ses prestations pour 18 millions d'euros au parti de Sarkozy, l'UMP, dont certaines sommes n'avaient jamais eu lieu, soulevant ainsi l'interrogation de la justice sur l'utilisation de cet argent. Une instruction s'est déroulée entre 2014 et 2016 et s'est terminée par le renvoi en correctionnelle de 14 personnes, dont Nicolas Sarkozy. Pour l'affaire du financement libyen, l'ancien président français a été placé en garde à vue qui peut durer quarante-huit heures et pourra, par la suite, être présenté aux juges afin d'être mis en examen. Les informations publiés par Médiapart avaient fait état, sur la base du journal personnel de l'ancien Premier ministre libyen, Choukri Ghanem, retrouvé noyé à Vienne, dans lequel ce dernier parle d'une somme de 1,5 million d'euros à Sarkozy et d'une autre envoyée par Saïf el-Islam, fils d'el Gueddafi, de 3 millions d'euros. Le beau-frère d'el Gueddafi, Abdellah Senoussi a également envoyé à Sarkozy 2 millions d'euros. Ziad Takieddine et Alexandre Djouhri étaient chargés d'acheminer ces sommes pour les remettre à destination.
Une note signée par le chef des services libyens, Moussa Koussa faisait état d'un accord de principe pour verser 50 millions d'euros en soutien à la campagne de Nicolas Sarkozy, mais sur cette somme promise, selon les auteurs de l'ouvrage «Avec les compliments du Guide», (Fayard, 2017), 20 millions auraient été donnés directement à Boris Boillon et à Claude Guéant en espèces, citant un ancien cadre libyen qui a témoigné devant la police.
Ziad Takieddine avait révélé, dans une vidéo publiée le 15 novembre 2017, qu'il a «personnellement» remis à Claude Guéant, l'ancien directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, et à Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur alors, plusieurs valises contenant de l'argent liquide, préparées par le régime libyen, pour un montant total de 5 millions d'euros, précisant qu'à deux reprises il les avait remises à Claude Guéant, dans son bureau, puis une troisième fois, en janvier 2007, à Nicolas Sarkozy en personne, dans l'appartement privé du ministre de l'Intérieur.

CÉLÉBRATION DU 19 MARS 1962 À ALGER

Krim Belkacem, l'artisan des accords d'Evian

Le film Krim Belkacem de Ahmed Rachedi est projeté, ce lundi à la médiathèque Abane-Ramdane à Alger-centre, dans le cadre de la commémoration du 19 mars 1962, date de mise en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en Algérie, baptisée Journée de la Victoire.

Pour ce grand événement historique, le long métrage réalisé sur Krim Belkacem par Ahmed Rachedi sera projeté, suivi d'un riche débat animé par le commandant Azzedine et Boukhafa Amazit, chercheur et historien, à la médiathèque Abane-Ramdane, rattachée à l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger. Krim Belkacem, le lion des djebels, héros de la révolution, est l'ingénieux initiateur et l'un des habiles négociateurs des accords d'Evian. Si Abane Ramdane a été le grand théoricien du congrès de la Soummam, le 20 août 1956, et de la déclaration qui a suivi, donnant un visage clair et une feuille de route à la révolution, tout en façonnant le socle de la future nation algérienne, Krim Belkacem a été, sans l'ombre d'un doute, cinq ans plus tard, l'audacieux et intrépide artisan des accords d'Evian, signés le 18 mars 1962. La grande qualité et l'immense vertu de Krim Belkacem ont été son absolue intrangigeance et sa ferme détermination de ne rien céder quant à l'intégrité totale du territoire algérien. L a France voulait à tout prix garder les régions sahariennes, non seulement pour les richesses du sous-sol mais aussi pour la poursuite de ses essais nucléaires commencés deux ans plus tôt. Krim Belkacem a été un judicieux visionnaire, car on ne peut imaginer un scénario catastrophe d'une telle ampleur que celui de l'Algérie indépendante, coupée de ses régions du Sud, et cela, sans compter les conflits insurmontables et insolubles d'avoir pour frontière, l'ancien colonisateur qui aurait trouvé n'importe quel prétexte pour s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie. « La guerre ne s'arrêtera pas tant que l'Algérie ne récupérera pas son sol dans son intégralité », telle a été la ligne de conduite inconditionnelle de Krim Belkacem en menant de main de maître les négociations, face à des adversaires qui ont utilisé les arguments les plus forts et les plus convaincants pour réussir leur plan et faire adopter leur point de vue. Krim Belkacem a gagné et la reconnaissance de la nation algérienne pour sa mémoire doit être éternelle. Peut-on imaginer l'Algérie d'aujourd'hui sans le Sud ? Impossible ! Cest la grande victoire de Krim Belkacem et de ses compagnons de la table des négociations qui ont empêché cette inimaginable séparation. C'est Malika Nalouf à la tête de la médiathèque Abane Ramdane qui a composé le programme de cette commémoration de la Journée de la Victoire qui est le fruit de la longue lutte du peuple algérien. En plus de la projection du film Krim Belkacem, elle a organisé une remarquable exposition réunissant d'éclatants articles de presse sur le parcours de Krim Belkacem, ainsi que ceux relatant le 19 mars 1962. **Kamel Cheriti**



AVANT-PREMIÈRE NATIONALE À ALGER

Jusqu'à la fin des temps

LE PREMIER long métrage de fiction de Yasmine Chouikh, Jusqu'à la fin des temps, un procès sur le conservatisme rigide et l'intolérance, est présenté en avant première nationale dans la soirée de ce lundi 19 mars à Alger, à El Mouggar, en présence de la réalisatrice et son équipe artistique.

Ecrit et réalisé par Yasmine Chouikh, Until The End of Time (Jusqu'à la fin des temps, 90 minutes, Algérie, coproduction de Karima Chouikh et le Centre algérien de développement du cinéma) est une histoire d'amour née dans un cimetière. Ali, un fossoyeur septuagénaire et gardien de cimetière, Sidi Boulekbour, perché sur une montagne, accueille des familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches. Djoher, veuve septuagénaire visite pour la première fois ce cimetière pour se recueillir sur la tombe de sa sœur, morte après avoir fui son foyer familial en raison de la violence. Elle rencontre Ali à qui elle demande de préparer, de son vivant, ses funérailles. Surpris par sa demande peu commune, le gardien des morts, comme le surnomment les habitants du village, finira par satisfaire la demande de cette femme désespérée. Les rencontres successives entre les deux personnages ont conduit à un rapprochement émotionnel dans ces lieux où la mort et l'amour ont trouvé un espace commun d'expression. Ce film porte un regard critique sur le mode de vie rural et la condition de la femme dans une société intolérante et rétrograde. Dès le début du tournage de ce film, la réalisatrice a réussi à attribuer une vie à des lieux réservés aux morts. En mettant en évidence l'ambiance fournie par les visites répétées à un marabout, dans un mausolée jouxtant le cimetière, elle a donné au film une certaine action malgré son choix de restreindre l'histoire du fossoyeur dans un espace clos qu'est le cimetière. Ce film sortira dans les salles en Algérie dès le 26 mars. **R. C**



OUVERTURE DU 3e FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

LE FESTIVAL du film méditerranéen d'Annaba sera lancé, aujourd'hui, mercredi 21 mars, au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi sous le slogan La paix en Méditerranée. Dix longs métrages, dont Jusqu'à la fin des temps de Yasmine Chouikh d'Algérie, et dix documentaires, dont Hamlet en Palestine de Nicolas Klotz et Thomas Ostermeier de France, sont sélectionnés pour la compétition à ce festival qui décerne le Anab d'or. Le jury sera présidé par le scénariste français Jacques Fieschi, il attribuera aussi le Anab d'argent, des prix du meilleur scénario, du meilleur court métrage et le prix du public. Jusqu'au mardi 27 mars, le cinéphile appréciera aussi quatorze courts métrages, programmés pour une compétition nationale selon le commissaire du festival, Saïd Ould Khelifa. 17 pays de la Méditerranée participent à ce festival, dont la Belgique comme invité d'honneur avec sept films hors-compétition et l'animation d'ateliers.

SORTIR

ANDALOU

15èmes Andaloussiettes El Djazaïr. Ibn Khaldoun, Alger. Le jeudi 22 mars. Imen Sahir, l'association El Moutribia de Biskra.
Le jeudi 29 : l'Orchestre Smail Hini, Amraouia de Tizi-Ouzou. 19h30.
Le vendredi 30 : Nassim El Andalous, Les Beaux Arts d'Alger. 17h.
Le samedi 31 mars : El Djazira d'Alger, l'Orchestre féminin de Ahbeb Cheikh Sadek El Bejaoui. 17h.

MAGIE

Spectacle de magie et atelier d'initiation pour enfants.de 06 à 12 ans avec l'illusionniste Nassim Benhamouda. Le jeudi 22 mars. 14h. Espace Art et détente. Baba Hassen-Alger.

TRIO

Concert Retrouvailles avec Esma Alla, Hasna Hini et Manal Gherbi, interprètes de musique andalouse. Le jeudi 22 mars. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

LECTURE

Lancement du club de lecture Jeunesse Algérie. Le vendredi 23 mars. 14h. Espace Art et détente. Baba Hassen-Alger. Inscriptions des adhérents et installation des catégories : Enfants 06-10 ans, adolescents 11-16 ans, cycle collège-lycée, parents lecteurs (maternelle), fans de bande dessinée.

GUITARE

David Martínez en concert de guitare classique espagnole. Le jeudi 22 mars : Basilique Notre Dame-D'Afrique, Alger. 19h30. Entrée libre.
Le vendredi 23 mars : 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 800 DA.

POP

L'artiste El Moustach expose Sog ur Mother - is open at night! Jusqu'au vendredi 23 mars. Un hommage à la pop culture algérienne. Espace d'art contemporain (Espaco). El Achour, Alger.

ALBUM

L'interprète de musique andalouse Lila Borsali en concert. Promotion de son nouvel album Pour l'espoir. Le samedi 24 mars. 19h. Opéra Boualam-Bessaïh d'Alger. Un spectacle de musique, danse et théâtre autour de l'amour, la tolérance, le savoir vivre ensemble.

CINE-ITALIA

Hommage au réalisateur italien Gian Maria Volonté. Cycle de quatre films dirigé par des metteurs en scène jusqu'au lundi 26 mars. 18h45. Institut culturel italien d'Alger. Entrée libre. Contact : iicalgeri.segr@esteri.it

PEINTURE
- L'artiste plasticienne Orza Tanem expose Les lumières de l'émotion jusqu'au dimanche 25 mars. Galerie d'art El Yasmine. Dely Ibrahim, Alger.
- L'artiste peintre Marthe Leus expose Sous les coupoles jusqu'au vendredi 30 mars. Espace de l'Hôtel Sofitel d'Alger.

PATRIMOINE
Conférence Patrimoine culturel et conflits armés par Sabah Ferdi, professeure en archéologie antique, spécialiste de Cherchell et coordinatrice au Centre national de recherche en archéologie. Le samedi 31 mars. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

APPAREILLAGES - HANDICAPÉS:

plus de 580.000 patients pris en charge par l'ONAAPH

Plus de 580.000 patients assurés sociaux, en majorité des personnes aux besoins spécifiques, sont pris en charge par l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), a indiqué le directeur général de l'Office, Fayçal Ouaguenouni.



"Au total 580.035 patients assurés sociaux, à mobilité réduite, dont des handicapés et des personnes atteintes de certaines maladies, sont pris en charge par l'ONAAPH en matière d'appareillages, dont plus 95% sont des bénéficiaires permanents", a déclaré M. Ouaguenouni.

Il s'agit de 372.953 bénéficiaires des appareillages orthopédiques (prothèses, orthèses, chaussures pour diabétiques), 105.413 autres bénéficiaires des aides techniques à la marche (fauteuils roulants, voiturettes à moteurs), 86.703 bénéficiaires des aides auditives et 14.966 bénéficiaires d'aides sanitaires (poches pour stomisés), a-t-il expliqué.

L'office prend en charge les personnes handicapées, tous types d'infirmités confondues, notamment, les handicapés de naissance, les victimes d'accidents de la circulation ainsi que les diabétiques, a-t-il ajouté.

Ouaguenouni a souligné que les bénéficiaires d'appareillages sont couverts par la sécurité sociale qui reste le "partenaire principal" de l'office, relevant que "la plus grande partie des patients de l'Office est prise en charge par la sécurité sociale à 100% (grands appareillages).

En 2017, l'Office a distribué au total 1.673.476 produits (appareillages) aux patients, dont 91.817 appareillages orthopédiques, 13.185 aides techniques à la marche, et 11.380 prothèses auditives. Ouverture des structures et introduction des techniques modernes pour de meilleures prestations Dans le cadre du plan de développement et de modernisation de l'Office lancé par l'ONAAPH, en 2014 et qui s'étale jusqu'à la fin de l'année en cours, des structures de fabrication, de montage et de distribution des appareillages orthopédiques et des aides techniques à la marche, seront ouvertes ou réhabilitées et des produits aux normes internationales seront développés par l'introduction de nouvelles technologies.

Parallèlement, des sessions de formation sont organisées périodiquement afin d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées, notamment en matière d'accueil et des prestations fournies, a indiqué M. Ouaguenouni.

La disponibilité des produits aux normes internationales, notamment, les nouvelles prothèses vise à assurer une meilleure fonctionnalité, un meilleur confort et une bonne mobilité du patient, a-t-il soutenu.Le même responsable a fait savoir que dans le cadre de la simplification et l'allégement des procédures administratives au profit des personnes handicapées souffrant de troubles auditifs, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, projette l'ouverture d'antennes d'audioprothèse à travers le territoire national durant l'année en cours. L'encadrement de ces antennes sera assuré par des médecins qui suivent actuellement une formation spécialisée à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale, a-t-il précisé.

Ouaguenouni a aussi annoncé l'ouverture prochaine des annexes d'audioprothèse relevant de l'ONAAPH au niveau des structures locales de la sécurité sociale (CNAS-CASNOS) dans le cadre de la mutualisation des moyens et le rapprochement des services au profit des handicapés. Le ministère prévoit également d'introduire un procédé moderne dans la conception et la fabrication d'embouts et de coques auriculaires qui sont une partie intégrante de l'appareil auditif, pour assurer "une réduction significative en termes de couts et de délais", a-t-il poursuivi.

D'autre part, le DG de l'Office a rappelé que le système du tiers payant permettra, à l'avenir, aux personnes handicapées d'utiliser la carte "Chifa" pour bénéficier des différents appareillages et accessoires dans le but de faciliter les procédures administratives au profit de cette frange de la société.

Plus de 200 femmes enceintes atteintes du sida prises en charge au CHU d'Oran depuis 2006

LE PROGRAMME de présentation de la transmission mère-enfant (PTME) initié par le ministère de la santé, a permis la prise en charge, depuis 2006, de plus de 200 femmes enceintes atteintes du sida, et qui ont mis au monde des enfants sains, a indiqué la chef d'unité mère-enfant au service des maladies infectieuses du CHU d'Oran.

«Le chiffre concerne les femmes enceintes qui ont choisi de faire un suivi régulier, précise le Dr Bensaadou, responsable de l'unité mère-enfant, ajoutant que "les mamans qui suivent convenablement leurs grossesses et leurs traitements, ont la garantie d'avoir des enfants séronégatifs".

"Jusque là le taux de réussite est de 100%", s'est-elle réjouie, évoquant avec une pointe de tristesse deux mamans (sur les 200) qui ont eu des enfants qui portent le virus parce qu'elles n'ont pas respecté le traitement.

En règle générale, les femmes porteuses du virus HIV font tout pour avoir des enfants sains lorsqu'elles tombent enceintes. Et comme à toute règle il y a exception, il y a des femmes, qui ne suivent pas leur traitement avec la rigueur nécessaire", déplore-t-elle.



Le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran est considéré comme un centre de référence régional, qui prend en charge des malades de 14 wilayas de l'ouest et du sud ouest du pays.

"La distance et le manque de moyens peuvent être un obstacle pour certaines mamans", a fait remarqué Dr Bensaadou, rappelant que la prise en charge de ces mamans et de tous les porteurs du VIH est gratuite et anonyme.

Les accouchements se passent au niveau de la maternité du même établissement hospitalier, indique, pour sa part, Pr Nadjet Mouffok, chef de service des maladies infectieuses au CHUO, ajoutant qu'un important travail de sensibilisation des équipes médicales a été mené pour arriver à ce résultat, soit une collaboration et une coopération des plus efficaces, entre les deux services, avec la satisfaction de mettre au monde des enfants en bonne santé.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

9e séminaire d'ophtalmologie les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou
Le 9e séminaire d'ophtalmologie de l'association algérienne de lutte contre la cécité se tiendra les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des organisateurs. Le thème principal de cette manifestation scientifique est l'inflammation oculaire.
-3èmes joumées du Centre de lutte conte le cancer (CLCC) d'Annaba - 5 et 6 avril 2018 à Annaba
-8ème Congrès National de chirurgie et Médecine Esthétique - 26 et 27 avril 2018 à Alger
-7ème congrès international de néphrologie - 26 au 28 avril 2018 à Batna
-9ème congrès d'urologie de l'Association des Chirurgiens Urologues de l'Ouest (Er-razi) - 4 et 5 mai 2018 à Oran
-5ème Forum médical international de la wilaya de Chlef - 3 au 5 mai 2018 - Chlef - Algérie
-8ème Forum International en Santé de l'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb - 5 et 6 mai 2018 à Aïn Temouchent
7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

9e CHAMPIONNAT ARABE DE KICK-BOXING:

Rahmouni et Benhoumer vainqueurs

LES DEUX KICK-BOXEURS algériens Benhoumer Adel (63 kg) et Rahmouni Mohamed (-60 kg), spécialité K-1, ont remporté lundi le titre du 9e championnat arabe des clubs de kick-boxing qu'abrite la capitale jordanienne Amman. Le kick-boxeur Benhoumer du club Nasr Laghouat a gagné face à son homologue jordanien en dépit de sa blessure au genou, alors que Rahmouni Mohamed, de l'Union sportive de Ouled Fayet (Alger), a battu son adversaire bahreïni au premier tour.Cependant, les deux kick-boxeurs Kas Khelil du Club de Djelfa et Salah Eddine Bouakafi de Nasr Médéa ont échoué au premier tour des compétitions de la première phase de ce championnat. L'entraineur de l'athlète Rahmouni Mohamed, M. Belabed Mohamed Amine, a déclaré à l'APS que le niveau des quatre athlètes algériens était «bon» par rapport à celui des autres clubs arabes ayant pris part à ce championnat, eu égard, a-t-il dit, au manque des moyens chez la délégation algérienne qui s'est déplacée à ses frais, en Jordanie. M. Belabed a exprimé son souhait de voir les autorités publiques prendre en charge les kick-boxeurs algériens qui possèdent de grandes potentialités».
Ce championnat dont la clôture est prévue demain mardi, a vu la participation de près de 100 kick-boxeurs représentant l'Algérie, la Libye, l'Egypte, la Palestine, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Bahreïn, l'Irak, le Yémen et la Jordanie.L'Algérie est représentée à ce championnat arabe par quatre kick-boxeurs venus des clubs de l'Union sportive de Ouled Fayet, de Nasr Djelfa, de Nasr Laghouat et de l'Olympique de Médéa.

HANDBALL / COUPE ARABE DES CLUBS (GR. A - 4E J) :

victoire l'ES Aïn Touta devant le MC Oujda (34-30)

LE CLUB de handball algérien de l'ES Aïn Touta s'est imposé devant son homologue marocain du MC Oujda (34-30), en match comptant pour la 4e journée du groupe A de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, disputé lundi à Sfax (Tunisie).C'est la deuxième victoire de l'ESAT dans cette compétition, après celle obtenue lors de la première journée (jeudi) devant Al-Gharafa du Qatar (25-23) contre une défaite face au CHB Jammel de Tunisie (26-22). Dans le deuxième match du groupe A, Al-Gharafa a battu Ahly Tripoli (Libye) sur le score de 31 à 28, alors que le CHB Jammel a été exempté de cette 4e journée. Pour le compte de la 5e et dernière journée de la phase de poules, prévue mardi, l'ESAT était opposée au Ahly Tripoli .

UN CROSS CÉLÉBRANT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS SAMEDI PROCHAIN À ORAN

UN CROSS ouvert aura lieu samedi prochain dans la forêt d'El Menzah (ex Canastel) d'Oran, pour célébrer la journée internationale des forêts, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive, organisée par la conservation des forêts d'Oran en collaboration avec direction de la jeunesse et des sports et la ligue oranaise d'athlétisme, verra la participation de plus de 300 athlètes filles et garçons de tous âges.

EL HADI OULD ALI(MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS À ADRAR)I:

«Œuvrer à la promotion des sports de jeunes au Grand Sud»

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali a affirmé dimanche à Bordj Badji Mokhtar (Adrar), que son département ministériel œuvrerait à la promotion des sports à Adrar et à l'ensemble des régions du Grand Sud, vu les capacités juvéniles de ces régions.

Prononçant l'allocution d'ouverture de la 22e édition de la fête du dromadaire dans la commune Bordj Badji Mokhtar (Adrar), M. Ould Ali a indiqué que son département ministériel œuvrerait à la promotion des sports dans la wilaya d'Adrar et l'ensemble des régions du Grand Sud, vu les capacités juvéniles qu'elles recèlent, affirmant que son secteur «est prêt à soutenir et à accompagner les jeunes favorables à la création d'une fédération algérienne du sport de méhari, après approbation de la Fédération équestre algérienne (FEA)».En ce qui concerne les structures sportives, le ministre a annoncé qu'»une commission a été installée au niveau de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, composée d'ingénieurs et de spécialistes, chargée du contrôle de la conformité des terrains des stades (couverts de gazon synthétique ou naturel) au cahier de charges».

Les préparatifs de la troisième édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ 2018), prévue du 19 au 28 juillet prochain à Alger, «avancent à un bon rythme», a-t-il rassuré, faisant savoir que «les opérations de restauration des structures réservées à l'entrainement et aux compétitions sont en cours, outre la préparation des sélections nationales».

OULD ALI: «LES JAJ-2018, UNE OCCASION POUR L'ALGÉRIE DE RENOUVELER TOUTES SES ÉLITES»

A rappeler que le choix de la commission technique s'était porté sur 27 disciplines, mais seulement cinq sont qualificatives aux Jeux olympiques de la jeunesse, prévus à Buenos Aires (Argentine): Triathlon, Beach-volley, Hockey sur gazon, Equitation et Aviron.
Les 27 disciplines sont: l'athlétisme, l'aviron, le badminton, la boxe, le canoë, le cyclisme, l'escrime, le football, le judo, la lutte, la natation, escrime, le rugby, le tennis, le tennis de table, le beach-volley, la gymnastique, la voile, triathlon, Hockey sur gazon, le Tir à l'arc, le Tir, l'haltérophilie, le handball, la voile, le volley-ball, le taekwondo, l'équitation, le basket-ball (3×3) et le karaté qui va intégrer les JO en 2020.Cette compétition concerne les athlètes âgés entre 15 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc, alors que la capitale Botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition.

VOLLEY-BALL

Le président de la fédération s'engage à régulariser les joueurs et entraîneurs

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), Mustapha Lemouchi, a promis de régulariser les athlètes et membres des staffs techniques des équipes nationales, dont les dettes sont estimées à «plus de 10 millions de dinars», en dépit de la situation financière «ambiguë» qu'il a héritée. «J'ai hérité d'une situation financière ambiguë. Selon les règlements en vigueur, je dois assumer le passif et l'actif. J'ai commencé à apurer les dettes concernant notamment l'hébergement et la restauration, en attendant celles des athlètes et membres des staffs techniques des équipes nationales que je m'engage à prendre en charge dès que les caisses seront renflouées», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'AFVB. Mustapha Lemouchi avait été élu à la tête de l'instance fédérale le 6 avril 2017 pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement d'Okba Gougam, déclaré inéligible par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports. Lemouchi avait déjà présidé aux destinées de l'AFVB lors du mandat olympique 2009-2012. «Selon le rapport de l'ancienne direction à son départ, 73 millions de dinars se trouvaient dans les caisses. Je tiens à préciser que nous avons utilisé une grande partie de cette somme pour régler les dettes des arbitres, mais également l'équivalent de 110.000 euros représentant l'engagement de la sélection féminine dans les différents tournois du Grand-Prix mondial. Il y a aussi l'histoire des 75.000 dollars représentant le budget alloué par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour l'organisation de tournois internationaux en Algérie. Pour l'ancien bureau fédéral, cette somme n'a pas été versée dans les comptes de la fédération alors que le MJS confirme l'avoir fait en deux tranches», a-t-il ajouté. Sollicité, l'ancien président de l'AFVB s'est défendu en assurant que sa gestion sur le plan financier a été «saine et transparente». «J'avoue que j'ai laissé 13 millions de dinars de dettes uniquement mais la fédération attendait d'encaisser le même montant représentant l'apport des sponsors et subventions, donc pour moi j'ai laissé 0 centime de passif. Dans mon rapport financier, il est mentionné clairement que j'ai laissé 73 millions de dinars, donc j'estime que mon bilan est positif». Interrogé sur les indemnités impayées des athlètes et membres des staffs techniques des équipes nationales, Gougam a affirmé que le chiffre de «plus de 10 millions de dinars ne repose sur aucun fondement». «Tout ce qui se dit çà et là est mensonge. En ce qui me concerne, j'ai la conscience tranquille et estime ne pas avoir failli dans ma mission». Et de se demander : «Si j'ai vraiment laissé les caisses vides, alors comment ont-ils pu gérer la fédération et organiser plusieurs stages des équipes nationales surtout qu'à ma connaissance, la subvention annuelle de 2017 n'a pas encore été réceptionnée ?».

LES ENTRAÎNEURS ET ATHLÈTES EN POSITION D'ATTENTE

De son côté, l'ancien entraîneur national de l'équipe masculine, Mouloud Ikedji, dont le dernier salaire perçu remonte à août 2016, ne sait plus à quel saint se vouer, affirmant que situation commençait à l'irriter au plus haut point. «Le dernier salaire que j'ai perçu remonte à août 2016, j'ai écrit à qui de droit pour me régulariser mais au jour d'aujourd'hui je n'ai pas encaissé un centime. Les athlètes se trouvent dans la même situation. Le président actuel s'est engagé à régler le passif et l'actif, mais il n'y a rien de concret». Interrogé sur le cas Mouloud Ikedji, Mustapha Lemouchi s'est dit prêt à payer ses arriérés «mais pas avec le même salaire qu'il percevait avec l'ancien président».

HANDBALL/COUPE ARABE DES CLUBS (GR. B/4E JOURNÉE):

Victoire de l'ES Arzew (30-28) contre Ahly Sedab

L'ES ARZEW, un des deux représentants algériens en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe actuellement en cours à Sfax (Tunisie) a battu (30-28) son homologue omanais, Ahly Sedab, en match disputé lundi soir pour le compte de la 4e journée du groupe «B».Il s'agit de la première victoire de l'ESA dans cette compétition, lui qui comptait trois défaites jusque-là, respectivement contre le Qatar SC (34-41), le Ahly Djeddah d'Arabie saoudite (28-34) et le CS Sakiet Ezzit de Tunisie (26-38). De son côté, le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'ES Aïn Touta s'est imposé (34-30) contre le MC Oujda (Maroc).Il s'agit du deuxième succès pour l'ESAT après quatre journées. Le premier, c'était jeudi dernier à l'occasion de la première journée, quand il avait battu les Qataris d'Al-Gharrafa (25-23).La 5e et dernière journée de la phase de poules est prévue mardi et les deux représentants algériens seront appelés à en découdre avec deux adversaires libyens. L'ES Aïn Touta défiera Al-Ahly Tripoli, à 16h00, puis ce sera au tour de l'ES Arzew d'affronter Al-Ittihad de Tripoli, à 18h00.Outre l'ES Arzew, le groupe «B» compte également le Club sportif Sakiet Ezzit (tenant), Qatar Club, le Ahly Djeddah, Ittihad Tripoli et Ahly Sedab.Pour ce qui est du groupe «A» où évolue l'ES Aïn Touta, on trouve aussi le Club Handball Jammel (Tunisie), Al-Gharrafa, Al-Ahly Tripoli et le MC Oujda, au moment où les Irakiens de Police ont déclaré forfait. Les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus le jeudi 22 mars, alors que les demi-finales se joueront le lendemain. La finale du tournoi, quant à elle est prévue dimanche.

EN :

Les «Fennecs» au complet

Avant-hier, les 24 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Rabah Madjer, ont tous rejoint le centre technique national de Sidi Moussa à Alger. Le rassemblement des ''Vert'' durera du 19 au 27 mars prochain. Les camarades de Ryad Mahrez joueront deux matchs amicaux. Le premier sera contre la Tanzanie demain au stade du 5 juillet à Alger. Le second se tiendra le 27 Mars contre l'Iran en Autriche, plus précisément à Graz.



Le sélectionneur national, Rabah Madjer, qui a boycotté le rendez-vous avec la presse pour le début du stage des ''Vert'', a accordé un petit entretien pour le site de la Fédération algérienne de football (FAF). Le technicien algérien est revenu sur la bonne ambiance qui règne au sein du groupe et a affirmé que tous ses poulains sont arrivés à l'heur pour le rassemblement.

PETIT PÉPIN MUSCULAIRE POUR MAHREZ ET BRAHIMI

Le boss de la barre technique des ''Guerriers du Sahara'' est revenu sur le petit problème musculaire de ses deux pépites, à savoir Yacine Brahimi et Riyad Mahrez. Il affirme que «pour l'instant, les deux joueurs se sont entraînés seuls mais leurs blessures n'est pas grave, ils seront sûrement présents pour le match de jeudi ».
Par ailleurs, les deux ''Usmistes'' qui ont joués la Coupe de la CAF, Chafaï et Benmoussa, en l'occurrence, ont bénéficié d'une séance de décrassage.

LOUNÈS GAOUAOUI INTÈGRE LE STAFF TECHNIQUE

L'ex-international algérien, Lounès Gaouaoui, à intégré le staff technique des ''Vert'' comme entraîneur des gardiens de but aux cotés Mhamed Hanniched, alors que Cherifi, lui, a été engagé en tant que préparateur physique.

MADJER DÉTAILLE SA FORMATION TYPE

Pour l'entraîneur national, il est clair que pour le poste de gardien de but, Faouzi Chaouchi rste son choix numéro un. D'ailleurs, il déclare même que le portier du Mouloudia d'Alger est « l'un des meilleurs goals du continent africain ».
En défense, Madjer reste sur le même schéma que ses prédécesseurs. Une charnière centrale composée de trois défenseurs. On verra sûrement un trio (Mandi-Medjani –Bensebaini).
En ce qui concerne les couloirs, après la blessure de Faouzi Ghoulam et l'absence de Youcef Attal, le sélectionneur songe à Zinedine Ferhat pour le couloir droit et Benmoussa à gauche.
Pour les milieux de terrain récupérateurs, le technicien des ''Fennecs'' compte bien aligner Bentaleb et Taider à moins que le sélectionneur ne préfère Boukhanchouche au milieu de terrain du club canadien.
Enfin pour les milieux offensifs, Brahimi et Mahrez sont clairement des titulaires indiscutables avec un Bounedjah qui remplace Islam Slimani en pointe (blessé depuis quelques semaines).

MADJER N'EXPLIQUE TOUJOURS PAS SES CHOIX !

Apres que le sélectionneur national a dévoilé sa liste pour le stage de préparation pour les deux matchs amicaux face à la Tanzanie et l'Iran, l'ex-star du FC Porto s'est vu sévèrement critiqué par rapport a la non-convocation de Raïs M'bolhi et Sofiane Feghouli. Les deux joueurs méritent amplement leur présence au sein de l'équipe vu leur grosse performance dans leurs clubs respectifs. Rabah Madjer a donc fui la conférence de presse prévue pour le début du stage pour ne pas expliquer les raisons (extra-sportive) de la mise à l'écart de ces deux joueurs.

Sofiane Azizi

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS:

Prémices d'une nouvelle crise

LE DIRECTEUR général de l'USM Bel-Abbès, Kaddour Benayad, menace de rendre le tablier après s'être retrouvé seul en train de faire face aux nombreux problèmes auxquels sont club de Ligue 1 de football est confronté, a-t-on appris mardi de l'intéressé. C'est surtout le fait de ne pouvoir honorer ses engagements envers ses joueurs à qui il a promis de régulariser, au cours de cette trêve internationale, leur situation financière qui le pousse à songer sérieusement à jeter l'éponge, a-t-il expliqué. «Cela fait plusieurs mois que les actionnaires de l'USMBA ne se soucient plus des problèmes de l'équipe. Hormis Okacha Hasnaoui qui contribue grandement à la bonne marche du club, les autres sont tout le temps absents», déplore le DG de la formation de la «Mekerra», regrettant que toutes ses actions visant à collecter l'argent nécessaire pour régulariser ses joueurs soient vouées à l'échec. Une situation qui risque de jeter l'USMBA de nouveau dans la crise, quelques semaines après la résurrection des protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El-Ouezzani qui leur a permis de quitter la zone rouge et aussi de rester en course en Coupe d'Algérie où ils sont qualifiés aux demi-finales pour la troisième saison de rang. Pis, le compte bancaire de ce club de l'Ouest du pays est toujours bloqué suite aux plaintes déposées au niveau de la justice par plusieurs créanciers, dont des anciens joueurs, compliquant davantage la mission de Benayed, a encore souligné ce dernier qui a tenté d'ouvrir un nouveau compte (en vain) en raison du refus des autres actionnaires d'apposer leurs signatures sur les documents administratifs d'usage. Outre ces problèmes, la direction de l'USMBA est dans l'obligation également de s'acquitter de ses dettes envers la Fédération algérienne de football (FAF) qui s'est chargé de payer le Congolais Jessy Mayele pour éviter aux «Vert et Rouge» d'autres sanctions de la Fédération internationale de football après leur avoir défalqué six points de leur compteur dans l'affaire de cet ancien joueur de l'équipe.

EN : ZETCHI, «PRÉPARER LES QUALIFICATIONS DE LA CAN 2019»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a rxpliqué hier au stade du 20 août à Alger quels étaient les prochains objectif des fennecs.Le premier responsable du football algérien a déclaré : « Le staff technique de la sélection nationale a débuté un stage de préparation qui durera jusqu'au 27 mars à Sidi Moussa. », il a ajouté : « Nous avons confiance en ce staff, le sélectionneur national, Rabah Madjer, et les membres de son staff devront préparer les prochaines rencontres qui nous attendent pour le compte des éliminatoires à la CAN 2019 pour le mois de septembre».L'équipe nationale affrontera la Tanzanie et l'Iran les 22 et 27 mars 2018 en match amicale, les verts sont en stage de préparation depuis hier 19 mars au Centre Technique National de Sidi Moussa.

GAOUAOUI ET UN PRÉPARATEUR PHYSIQUE INTÈGRENT LE STAFF TECHNIQUE NATIONAL

LE STAFF technique de Rabah Madjer est désormais composé de six éléments avec l'arrivée de Lounes Gaouaoui et celle de Nasreddine Cherifi. En plus de Rabah Madjer et des deux autres co-sélectionneurs ou adjoints Meziane Ighil et Djamel Menad il y'a désormais deux entraineurs pour les gardiens à savoir M'hamed Haniched et Lounes Gaouaoui.L'ancien gardien de la JS Kabylie aujourd'hui agé de 40 ans était troisième gardien lors de la Coupe du Monde 2010. Il va désormais préparer Fawzi Chaouchi qui lui était passé devant dans la hierarchie des gardiens à Oum Dourman. Enfin après avoir été critiqué pour avoir dit ne pas avoir besoin de préparateur physique durant les stages, Rabah Madjer a confirmé la présence désormais de Nasreddine Cherifi instructeur auprès de la CAF qui a exercé précédemment au RC Relizane et MC Oran.

MATCH AMICAL / ALGÉRIE - TANZANIE :

L'Egyptien Hassan El-Ghandour au sifflet

L'ARBITRE international égyptien Ahmed Mahrous Hassan El-Ghandour a été désigné pour diriger le match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue tanzanienne jeudi
prochain au stade du 5-juillet d'Alger (18h00), a annoncé la fédération algérienne (FAF) ce lundi sur son site officiel. El-Ghandour sera assisté de ses compatriotes Ahmed Taoufik Taleb Ali et Youssef Wahid Youssef El Bostaty. Le quatrième arbitre est l'Algérien Aouina Said alors que le commissaire au match est Koussa Messaoud. La sélection nationale entame ce lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 24 joueurs dont 11 évoluant en Ligue 1 Mobilis. Les Verts disputeront un second match amical le mardi 27 mars face à l'Iran au stade de Graz en Autriche (18h00). Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en septembre prochain avec un déplacement à Banjul pour affronter la Gambie, lors de la deuxième journée.

QUI SONT CES ÉNERGUMÈNES QUI FONT BÉNIR LEUR FUSIL D'ASSAUT AUX USA?





"UN OUTIL DE PAIX", voilà comment les adhérents de cette église de Pennsylvanie considèrent leur AR-15, arme automatique qu'ils vénèrent et baptisent au cours de cérémonies déroutantes dont les ramifications sont bien moins marginales qu'il n'y paraît. Dans les Pocono Mountains, zone rurale à 160 km au nord de Philadelphie, un cérémonial étrange a attiré les curieux et semé l'inquiétude le 28 février dernier. Des centaines de fidèles se sont en effet réunis affublés de couronnes sur la tête, parfois composées de munitions, pour renouveler leurs voeux, boire du vin sanctifié et au passage baptiser leurs fusils d'assaut, ces AR-15 qu'ils arborent fièrement et vénèrent littéralement.

DROITE DURE

Ce culte des armes trouve chez ces fanatiques une base politique et religieuse. Les adeptes invoquent en effet le deuxième amendement de la constitution des Etats-Unis, ce rempart contre toute limitation du droit d'aller et venir armés pour les quidams aux USA. "Pour être une bonne personne, je ne vais pas utiliser que des mots. Je ne peux pas que prôner la vérité, je suis aussi supposé savoir protéger ma famille et ma communauté", commente l'un des dignitaires de l'église de Pennsylvanie au sortir de la cérémonie. "Il n'y a rien de mal à utiliser un AR-15 pour ça", balaie-t-il. Un discours basé sur la peur de l'autre qui fait mouche auprès des électeurs de la droite dure, aux USA et ailleurs dans le monde.

DIMENSION MYSTIQUE

Faites fleurir cette droit d'avoir peur et donc de tuer dans un peu de mysticisme, et le tour est joué. Car le second levier de ces énigmatiques adorateurs, le principal d'ailleurs, est la religion. L'Eglise du Sanctuaire où ce rite d'adoration est rendu aux Etats-Unis relève en fait de la secte Moon, dirigée par le révérend Hyung Jin Moon, qui appelle de ses voeux pour éradiquer le communisme ("l'un des régimes sataniques sur terre", selon leur Livre de la Révélation) et protéger les enfants de Dieu (mais pas que). A cette fin, les adeptes sont appelés à "user du pouvoir du sceptre de fer", représenté à leurs yeux par les armes à feu et en particulier l'AR-15... qu'ils idolâtrent très sérieusement.

"UN OUTIL DE PAIX, PAS DE GUERRE"

"Nous croyons très sérieusement que Dieu a créé toutes ses créatures, nous compris, avec l'abilité à se défendre.
Les armes sont un outil de paix et rien d'autre qu'un outil.
Dans les mains d'un soldat (du Sanctuaire, ndlr), ce n'est qu'un vecteur de paix et non de guerre. Dans les mains d'un policier, ce n'est pas un outil de guerre mais de paix. Dans les mains d'un simple citoyen, ce n'est pas un outil de guerre, c'est un outil de paix", serine un autre "fidèle" souriant qui n'a à première vue rien d'un hurluberlu.

BÉNIR LES COUPLES ET UNIR LEURS ARMES

C'est donc le fusil calé le long du corps que les prêtres de la secte et leurs assistants ont "remarié" des centaines de couples armés en unissant divinement leurs fusils respectifs il y a dix jours.
Les participants étaient néanmoins appelés à se présenter avec des armes déchargées à l'entrée de la cérémonie, à diriger celles-ci vers le plafond de l'église et à ne pas garder le doigt près de la détente, des fois que les "outils de la paix" commettraient une scène de guerre à l'insu de leur plein gré, sans doute.

"ENGIN DE MORT"

Naturellement, pour les fidèles du Sanctuaire aux Etats-Unis, des drames comme à Parkland, en Floride, ne justifient en rien une éventuelle limitation ou régulation plus stricte du port d'arme. Mais les petites réunions de la secte ne font pas l'unanimité dans la région. Les détracteurs de la libre circulation des armes se sont réunis le long de la route qui menait à l'Eglise pour scander leur haine et leur indignation devant le cortège de voitures qui rejoignaient l'événement. "Ces fusils d'assaut sont des machines à tuer, et rien d'autre! Des engins de mort! Cela sert à commettre des tueries de masse et vous invoquez Dieu pour les bénir? Honte à vous", s'insurgeait notamment une manifestante.

EMPIRE

La secte Moon ne s'est pas éteinte avec son fondateur nonagénaire, décédé en 2012: on estime encore à 180.000 le nombre de moonistes dans le monde, même si le chiffre est sujet à controverse (les moonistes se disent eux, trois millions).
C'est son fils Hyung Jin Moon, présent en Pennsylvanie le 28 février dernier, qui a repris le flambeau même si c'est sa mère Hak Ja Han Moon, directrice mondiale, qu'on voit le plus souvent bénir armes en or et dignitaires lors des cérémonies les plus médiatisées.

FINANCEMENT DU FN

La secte a de l'influence sur tous les continents, et en marge d'avoir entretenu des contacts étroits avec Kim Jong Il, ancien dictateur nord-coréen, officiellement pour apaiser les relations avec le sud, on sait qu'en France, elle a financé le FN sous Jean-Marie Le Pen dans les années 80. Son emprise sur ses fidèles est telle que des collectifs ont été créés pour en défendre les victimes, tous d'anciens membres dupés et dépouillés de leurs biens par l'organisation. La revente des avoirs des adeptes aurait levé jusqu'à trois milliards de dollars, mais ses dirigeants, la famille Moon, n'en finissent pas d'asseoir leur pouvoir et ce malgré la mort du gourou milliardaire voilà 5 ans. La famille détient un empire dans des secteurs aussi divers que l'alimentation, la construction mais aussi l'enseignement et les médias (dont le Washington Times a fait partie). Autant dire qu'avec autant de ramifications, connues et méconnues, aux niveaux politique et économique, les organisateurs de baptêmes d'AR-15 ont de beaux jours devant eux. Ce n'est pas la NRA qui s'en plaindra.

Longyearbyen, la ville où il est interdit de mourir



AVEC SON FROID POLAIRE, ses montagnes et ses maisons colorées, la ville de Longyearbyen, capitale de l'archipel norvégien de Svalbard, possède tous les charmes d'une cité du Grand Nord. Un détail dans les lois de cette petite ville de 2000 habitants attire depuis quelques jours l'attention des médias internationaux. À Longyearbyen, il est en effet interdit de mourir, les corps ne pouvant s'y décomposer à cause des températures extrêmes et du sol gelé en permanence. Une règle qui vaut depuis 1950.
Les autorités redoutent que des virus puissent se propager via les cadavres congelés de personnes mortes de maladie. Une crainte vérifiée dans les années 2000, lorsque des scientifiques ont exhumé les corps de personnes décédées d'un virus grippal en 1917. Ceux-ci ont retrouvé des échantillons du virus lors de leurs analyses.
Plus aucun corps n'est donc autorisé à entrer au cimetière de Longyearbyen. Seules les personnes souhaitant être incinérées peuvent y reposer, mais l'alternative rencontre peu de succès. Les malades en phase terminale sont systématiquement envoyés à des milliers de kilomètres de là, sur le continent, à Oslo, où ils peuvent y vivre leurs derniers jours. Il n'y a d'ailleurs aucun hôpital sur l'île - les femmes sont priées d'aller accoucher ailleurs - ni home ou hospice pour personnes âgées.
D'autres mesures tout aussi radicales sont en vigueur à Longyearbyen. Les chats y sont interdits afin de protéger les oiseaux et il est obligatoire d'enlever ses chaussures lorsqu'on entre dans un bâtiment. L'achat d'alcool est aussi réglementé, chaque habitant n'en pouvant acheter qu'une quantité maximale par mois. Enfin, pour résider à Longyearbyen, vous devez avoir un emploi. Seules les personnes capables de subvenir à leurs besoins peuvent y vivre au vu des dures conditions sur place, selon les autorités.

Selon les scientifiques, la cigarette électronique pourrait sauver des milliers de vies !



La cigarette électronique a été inventée dans les années 1960, mais elle n'a pas vraiment été connue du grand public avant un peu plus d'une décennie après sa modernisation en Chine en 2003. Aujourd'hui il existe des centaines de marques et des milliers d'arômes dans le monde entier. En France, vous pouvez vous procurer du e liquide français et premium pour e cigarette ou encore tout un kit e cigarette design. Ces dernières années, le passage du tabac à la cigarette électronique pourrait sauver des milliers de vies selon des scientifiques qui critiquent les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé concernant la réduction du vapotage. La communauté de la santé publique est divisée entre ceux qui craignent que la cigarette électronique soit un outil de harcèlement pour l'industrie du tabac pour normaliser le tabagisme et ceux qui pensent être une puissante aide au sevrage tabagique. Le professeur Robert West et le docteur Jamie Brown de l'University College de Londres ont déclaré dans le British Journal of General Practice que pour chaque million de fumeurs qui passent du tabac aux cigarettes électroniques, plus de 6 000 décès prématurés seraient évités au Royaume-Uni chaque année. Si tous les 9 millions de fumeurs dans ce pays prenaient des cigarettes électroniques, 54 000 vies pourraient être sauvées.La professeure Ann McNeill, du centre national de toxicomanie du King's College de Londres, a déclaré : « Nous n'avons certainement pas encore toutes les réponses quant à l'impact des cigarettes électroniques à long terme sur la santé, mais ce que nous savons, c'est qu'ils sont beaucoup plus sûrs que les cigarettes qui tuent plus de 6 millions de personnes chaque année dans le monde ». Ces recherches reconnaissent que les cigarettes électroniques sont non seulement moins nocives que le tabac, mais que toutes les toxines qu'elles contiennent ne représentent qu'une infime partie de ce que l'on trouve dans une cigarette normale. L'étude soutient également que les cigarettes électroniques aident les fumeurs à arrêter et non l'inverse. Le professeur Peter Hajek, de l'Université Queen Mary a déclaré que les cigarettes électroniques pourraient avoir un effet révolutionnaire sur la santé publique si les fumeurs passent des cigarettes conventionnelles aux cigarettes électroniques.

La sécurité des smartphones



Les cyberpirates n'ont pas tardé à se lancer sur les traces des utilisateurs de smartphones pour diffuser de nouvelles attaques et pirater particuliers et entreprises.

Du logiciel espion au réseau Wi-Fi non sécurisé en passant par les attaques de phishing ou les ransomwares, la menace est omniprésente.Les smartphones, tels que les appareils Android ou l'iPhone d'Apple pour ne citer qu'eux, permettent d'accéder à une quantité phénoménale d'informations sensibles, notamment dans le cadre d'un usage professionnel (on y stocke les contacts clients, les données financières, l'intranet et les réseaux). Si l'une de ces informations vient à tomber entre de mauvaises mains, que ce soit via un logiciel malveillant ou parce qu'un terminal est perdu ou volé, cela peut avoir un effet dévastateur, en particulier pour une entreprise. Il est donc important de savoir sécuriser son appareil.

Par ailleurs, avec l'explosion des réseaux 3G, les besoins en termes de connectivité en environnement professionnel sont constants. Si ces terminaux ne sont pas déployés et gérés correctement, ils peuvent présenter des risques significatifs en matière de sécurité.

MALWARES, RANSOMWARES : UNE MENACE DE PLUS EN PLUS GRANDE

En 2016, sur le secteur du mobile, les experts de Kaspersky ont identifié 8,5 millions de malwares, soit trois fois plus qu'en 2015. On estimait alors que 8 % des mobinautes avaient été infectés. En 2017, les ransomwares, prenant en otage les données de l'utilisateur moyennant une rançon, ont considérablement augmenté.Orange Business Service anticipe plusieurs menaces, notamment les Wi-Fi hacks consistant à effectuer une attaque de type man-in-the-middle. De leurs côtés, les ransomwares continueront de se multiplier à vive allure, particulièrement sur Android. Ils devraient se propager via les infrastructures non sécurisées des entreprises.

LES SMARTPHONES SONT DE PLUS EN PLUS CIBLÉS

Selon le cabinet d'études IDC, 1,47 milliard de smartphones ont été écoulés en 2016, un chiffre qui a légèrement augmenté pour atteindre 1,49 milliard en 2017. Les analystes n'envisagent pas de ralentissement pour l'avenir puisque, à en croire les prévisions, en 2021, les constructeurs auront vendu 1,71 milliard de smartphones.La vente des smartphones a atteint les 174 millions d'unités pour 2009, contre 151 millions en 2008, soit une croissance de 15 %. Il est donc vraiment temps de sensibiliser les utilisateurs de smartphones.

DRÔLE DE TECH :

l'Hibernatus du cerveau, un robot basketteur et la balançoire qui sent la peur

DANS LE VISEUR de Drôle de Tech cette semaine, immortalisez votre esprit dans le cloud, découvrez un super robot basketteur, téléportez-vous immédiatement sur une plage ou essayez une balançoire qui ressent la peur. Go !

Notre rendez-vous hebdomadaire vous propose un regard décalé sur l'actualité des nouvelles technologies. Le parti est de vous divertir, de vous surprendre et de vous faire rêver... ou soupirer.



Ce robot ne rate aucun panier

LeBron James et ses copains de la NBA n'ont qu'à bien se tenir. Car Cue le robot ne rate aucun panier au basket. Conçu par des ingénieurs de chez Toyota sur leur temps libre, ce robot humanoïde exécute des lancers francs parfaits. Il s'est mesuré à deux joueurs professionnels de la ligue B de basket au Japon. Et le résultat est sans appel. Mais Cue n'est pas près de rejoindre les parquets. Son problème : il ne peut pas marcher ni courir et ne connaît qu'un seul geste. Mais il le maîtrise à la perfection...

Nectome veut vous tuer pour sauvegarder votre esprit

Seriez-vous prêt à mourir pour assurer l'immortalité de votre esprit ? C'est ce que propose Nectome, une jeune pousse fondée par deux diplômés du MIT. Leur idée est, sur le papier, simple : préserver le cerveau grâce à une technique de cryoconservation suffisamment efficace pour conserver intacts les souvenirs jusqu'à ce qu'une technologie permette de sauvegarder ces informations sous forme numérique et de les stocker en ligne. Nectome fait le pari que cela sera possible d'ici la fin du siècle.

Dans un avenir lointain, tous ces cerveaux sauvegardés pourraient former un gigantesque réseau neuronal biologique.

L'entreprise est déjà parvenue à sauvegarder le connectome (ensemble des connexions neuronales d'un cerveau) sur des animaux et espère le faire sur des humains. Mais pour cela, il faut que la cryoconservation s'effectue in vivo afin d'éviter que le cerveau ne subisse de dommages.

Nectome espère pouvoir tenter l'expérience avec des malades en phase terminale vivant dans l'État de Californie où la loi sur la fin de vie autorise l'euthanasie médicalement assistée.

Les éventuels volontaires seraient placés sous anesthésie générale et reliés à une machine cœur-poumon avant que ne leur soit injectée une solution chimique dans la carotide au niveau du cou. Tout cela peut sembler bien effrayant, mais il y a pourtant déjà une liste d'attente de 25 personnes qui ont accepté de verser un acompte de 10.000 dollars (environ 8.000 euros) pour tenter l'aventure.



Cette balançoire peut sentir la peur

Nous avons tous un jour ou l'autre fait de la balançoire en se faisant des frayeurs. Daniel de Bruin est un artiste et designer qui a inventé une balançoire qui sent la peur et réduit son mouvement en conséquence. La machine est contrôlée par des données biométriques recueillies en temps réel sur le corps grâce à des capteurs : rythme cardiaque, température corporelle et tension des muscles. Ainsi, la balançoire accélère lorsque la personne est calme et ralentit dès qu'elle détecte sa peur. Cela vous donne-t-il envie d'essayer ?

La douce mélodie des vagues

Vous devriez normalement vous téléporter sur une plage idyllique où vous serez bercé par le doux bruit des vagues. Yuri Suzuki est un artiste sonore et musicien qui a créé cette installation pour la Stanley Picker Gallery de Londres.

Une dizaine de « bâtons de pluie » sont montés sur des trépieds motorisés et reliés à un ordinateur par une connexion Wi-Fi.

Le mouvement des vagues est reproduit à partir de données collectées par des volontaires sur des plages partout dans le monde. Les informations sur la hauteur des vagues déterminent l'ampleur de la rotation des bâtons de pluie tandis que l'intervalle entre deux vagues décide de leur mise en mouve-







Comment déboucher les oreilles, en fonction de la cause ?



Dans le cas où les oreilles commencent à se boucher à cause de l'accumulation de cérumen (et avant qu'il ne se forme un bouchon), on peut la déboucher à l'aide de remèdes maison :

Mélanger quelques gouttes d'eau tiède, des gouttes d'huile d'olive ou d'huile pour bébés. Mettez cela dans l'oreille penchée de côté et laissez agir 5 minutes. Nettoyez les restes qui peuvent en sortir avec un linge propre. Rincez à l'eau tiède pour ramollir le cérumen et séchez avec une serviette, tout doucement. Dans n'importe quel cas, résistez à la tentation d'utiliser des coton-tiges car ce sont eux qui rendent le cérumen compact, aidant ainsi à la formation du bouchon.

Douleur-d'oreille

Dans le cas où le bouchon dans les oreilles s'est produit à cause d'un voyage en avion ou d'une différence de pression, vous pouvez le soulager en mastiquant un chewing-gum ou en suçant un bonbon. Rassemblez une bonne quantité de salive dans votre bouche et avalez-la en une fois afin d'équilibrer la pression. Une autre bonne option est d'ouvrir la bouche le plus grand que vous pouvez comme si vous alliez bailler. L'air qui rentre équilibrera la pression.



Vous pouvez aussi vous serrer le nez pour boucher les fosses nasales et exhaler avec la bouche fermée. Ne le faites pas trop fortement car cela peut
endommager vos tympans.
Si vos oreilles sont bouchés à cause d'un rhume ou d'une sinusite, faire une inhalation de vapeur peut être une bonne solution et surtout, bien complète. Inhalez la vapeur décongestionne non seulement les oreilles mais également le nez. Si vous ajoutez à l'eau bouillante quelques gouttes d'huile de lavande, d'eucalyptus ou un peu de gros sel, vous aurez d'encore meilleurs résultats. Vous pouvez aussi vous moucher avec un mouchoir, plusieurs fois, pour expulser toutes les mucosités superflues et soulager la congestion générale.
En plus de tout ce qui a été indiqué, vous pouvez utiliser de l'eau oxygénée en en mettent une ou deux gouttes dans l'oreille bouchée. Il est conseillé d'être couché sur l'oreille saine, pour qu'elle pénètre bien dans l'oreille affectée : plusieurs minutes peuvent être nécessaires pour un soulagement.

Collage-Douleur-Oreilles

Si la congestion est causée par le fait de vivre dans un environnement sec, utilisez un humidificateur à vapeurs froides dans le salon ou dans la chambre. Cela aidera à éliminer la muqueuse accumulée et à déboucher les canaux auditifs et nasaux.
Une recette maison qui s'utilise depuis très longtemps consiste en verser de l'eau chaude dans une bouteille avec un bouchon. Vous pouvez aussi utiliser le typique sac d'eau chaude ou pour les modernes, le coussin électrique. Allongez-vous sur la bouteille d'eau chaude, en y appuyant votre oreille infectée. Après quelques minutes, vous sentirez que le cérumen commence à fondre.
Pour finir, il est conseillé de toujours consulter un médecin si le bouchage continue et qu'aucun de ces traitements n'a fonctionné. Il est important de ne pas faire d'excès dans leur application, ni dans la quantité utilisée : cela peut générer des problèmes pour les oreilles.

Un conseil : Ne faites pas sécher votre linge à l'intérieur !



Des médecins mettent en garde contre le fait de faire sécher trop souvent son linge dans la maison. Cela pourrait favoriser le développement d'un champignon dangereux pour les poumons.
Vous l'avez certainement remarqué, quand vous faites sécher votre linge à l'intérieur, cela crée de l'humidité dans la pièce. Parfois jusqu'à 30% de plus que d'ordinaire. Or, cette humidité n'est pas bonne parce qu'elle favorise la reproduction de spores de moisissures, notamment de l'Aspergillus fumigatus qui est responsable d'infections pulmonaires. L'équipe du Pr David Denning du Centre national d'Aspergillose de Manchester (Royaume-Uni) est inquiète devant l'augmentation du nombre de cas observé chez des patients.

Linge mouillé = 2 litres d'eau dans la pièce

"Du linge mouillé peut contenir deux litres d'eau, libérés ensuite dans la pièce (où il sèche). La plupart d'entre nous est à l'abri des champignons qui poussent dans des conditions humides ou dispose d'un système suffisamment sain pour éviter l'infection. Mais chez les personnes souffrant d'asthme, l'Aspergillus fumigatus peut entraîner une toux et des difficultés respiratoires. Et chez ceux qui ont un système immunitaire affaibli ou endommagé (cancer, sida, maladie auto-immune), le champignon peut causer une aspergillose pulmonaire qui endommage les sinus et les poumons, et est parfois fatale" explique le Pr Denning au site britannique Dailymail. Ses conseils : faire sécher le linge à l'extérieur autant que possible ou dans un sèche-linge ou à l'intérieur mais dans un espace bien aéré, "loin des chambres et des espaces de vie".

Comment préserver et raviver les couleurs des vêtements ?



Pour garder et fixer les couleurs de vos vêtements, il existe une astuce de grand-mère bien connue.

Le vinaigre blanc est excellent pour raviver l'éclat de vos tissus et éliminer les résidus de calcaire de votre machine à laver !

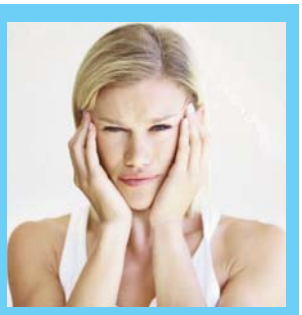
-Mettez vos vêtements dans votre machine, puis versez votre lessive habituelle.
-Ajoutez-y le vinaigre blanc dans le bac d'adoucissant de votre machine à laver.
-Commencez votre programme !

Comment faire une inhalation en cas de sinusite ?

Découvrez ce remède de grand-mère pour soulager une sinusite. Cette inhalation maison va décongestionner le nez et les sinus.

Remède de grand-mère

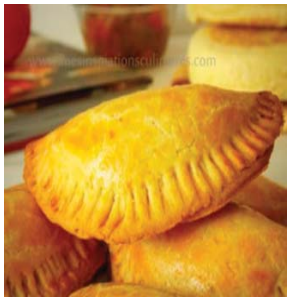
-Faites bouillir l'eau dans une casserole.
-Versez l'eau chaude dans un inhalateur ou un bol.
-Diluez-y l'huile essentielle de lavande.
-Ajoutez-y le jus de citron, le sel et le poivre, puis mélangez.
-Mettez votre tête au-dessus, couvrez-vous d'une serviette et inhalez la vapeur pendant 10 minutes.



Coca algerienne

Ingredients

- 1 gros oignons
- 1 grosse tomate
- 2 gousses d'ail
- 1 poivron vert (on peut utiliser moitié vert et moitié rouge)
- 1 oeuf
- Sel et poivre noir
- Une pincée de paprika



Instructions

Préparer la pâte et mettre au frais le temps de préparer la farce.
Griller les poivrons au four, mettre ensuite dans un sac de congélation afin d'ôter la peau facilement. couper en petits morceaux.
Dans une casserole chauffer un filet d'huile d'olive faire revenir l'oignons émincé.
Ajouter l'ail émincé laisser revenir quelques minutes.
Ajouter la tomate émincée ainsi que le poivron. Saler et poivrer.
Laisser mijoter durant 30 minutes.
Étaler la pâte et découper des cercles.
Déposer 1 c-a-c de farce au centre de chaque cercle. Badigeonner de blanc d'oeuf l'extrémité des cercles et souder bien les bords en utilisant une fourchette.
Badigeonner la surface de jaune d'oeuf et mettre au frais durant 30 min ceci permettra à la pâte de ne pas s'ouvrir durant la cuisson.
Préchauffer le four à 200 C (400 F) et cuire durant 15 min ou jusqu'à une couleur dorée.

Olives farcis

Ingrédients:

- 500g de viande de mouton
- 200g de viande hachée
- 200g d'olives vertes dénoyautés
- 2 cas d'huile
- 1 oignon
- sel, poivre noir
- cannelle, safran
- 1 oeuf
- citron

Méthode de préparation:

Faire revenir la viande avec l'huile et l'oignon émincé. Ajouter les épices puis couvrir d'eau et laisser cuire.
Faire blanchir les olives 5 min dans de l'eau bouillante.
Mélanger la viande hachée avec un oeuf, sel, poivre, cannelle et le persil hache.



Égoutter les olives et les farcir de viande hachée
Façonner des petites boulettes avec le reste de viande hachée.
Plonger les olives et les boulettes et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande est cuite et la sauce réduite.
Décorer avec des tranches de citrons.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:56	12:37	16:04	18:46	20:07
CONSTANTINE	05:02	12:41	16:09	18:51	20:11
ALGER	05:15	12:55	16:23	19:05	20:25
OUARGLA	05:12	12:46	16:14	18:55	20:11
CHLEF	05:23	13:02	16:30	19:12	20:31
MOSTAGANEM	05:28	13:07	16:35	19:17	20:36
ORAN	05:32	13:10	16:38	19:20	20:39

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6037 – MERCREDI 3 RAJAB 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	11°	7°
Oran	12°	6°
Constantine	8°	1°
Ouargla	19°	6°

LES PROCÉDURES DE DÉLIVRANCE D'AGRÉMENTS JUGÉES «ILLÉGALES»

COLÈRE DES PHARMACIENS DE CONSTANTINE

«Nous irons jusqu'à saisir la justice s'il le faut pour obtenir nos droits «, c'est entre autres défis que compte relever une centaine de pharmaciens rassemblés hier devant la direction de la Santé et de la Population de Constantine.



Les contestataires s'élèvent contre les pratiques jugées illégales de l'autorité en charge de gérer les dossiers de demande d'agréments pour l'ouverture d'officine. Selon certains d'entre eux, « on en a ras le bol passe droit devenu flagrant et récurrent «. Certains d'entre eux dont le dépôt de demande remonte à 2002 attendent toujours au moment où d'autres beaucoup plus récent (2005) ont réussi à décrocher le fameux sésame.

Ils exigent pour cela plus de transparence dans l'attribution des agréments, exigence formulée d'ailleurs dans une lettre signée par l'ensemble des pharmaciens en colère adressée au ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière.

Autres revendications, les protestataires exigent aussi la remise d'un accusé de réception par la DSP à tout pharmacien demandeur d'installation d'officine et l'affichage de la liste des bénéficiaires des agréments et celle des demandeurs d'installation d'officine par ordre chronologique. Plutôt attentif, le directeur de la santé da la capitale de l'Est, tout en précisant que la liste des bénéficiaires pour l'année en cours n'a toujours pas été publiée, s'est engagé à l'issue d'une rencontre qu'il a eu avec les représentants des pharmaciens de satisfaire leurs revendications, du moins celles relatives à l'affichage par ordre chronologique de la liste des demandeurs sur le site de son institution. Il a rappelé cependant que cette liste devrait être établie par ses services en collaboration avec le Conseil de l'ordre des pharmaciens de la région de Constantine, ceci après les conclusions des commissions chargées de suivre sur le terrain la faisabilité du projet qui, a-t-il rappelé, doit obéïr à certains critères énoncés par la législation.

Amine B.

L'ARPT L'ANNONCE

Entrée en service de la radiolocalisation par satellite

L'AUTORITÉ de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a annoncé hier, dans un communiqué, l'entrée en service de la radiolocalisation par satellite et du Cloud computing (stockage de contenu informatisé à distance), invitant les opérateurs et prestataires désireux de s'offrir ces types de services à se rapprocher de ses structures pour l'obtention de l'autorisation.

L'ARPT informe de l'entrée en vigueur de la décision portant cahier des charges définissant les conditions et les modalités d'établissement et d'exploitation de services de radio positionnement et/ou radiolocalisation par satellite, ainsi que les services de géolocalisation par radio, a précisé la même source, ajoutant que les éléments constitutifs du dossier de demande d'autorisation sont précisés à l'article 6 du cahier des charges, lequel est disponible en téléchargement sur le site de l'ARPT. L'instance de régulation informe également de l'entrée en vigueur de la Décision portant cahier des charges définissant les conditions et les modalités d'établissement et d'exploitation des services d'hébergement et de stockage de contenu informatisé au profit d'utilisateurs distants, dans le cadre de la fourniture de services dits Cloud computing. Les éléments constitutifs du dossier de demande d'autorisation sont précisés à l'article 7 du cahier des charges, lequel est disponible en téléchargement sur le site de l'ARPT. Le cloud computing est un ensemble de services informatiques (serveurs, stockage, bases de données, composants réseau, logiciels, outils d'analyse, etc.) fournis via Internet (cloud). Les sociétés qui proposent ces services informatiques sont appelées fournisseurs de services cloud. Il simplifie la sauvegarde des données, la récupération d'urgence et la continuité des activités et rend ces activités moins coûteuses, car les données peuvent être mises en miroir sur plusieurs sites redondants sur le réseau. **S. T.**

ILS SONT EN VACANCES A ALGER

Les meilleurs élèves de Touggourt chez Kaouane

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu hier à Alger une délégation des meilleurs élèves du CEM Chahid Tamarni Mohamed à Touggourt (Ouargla), qui se trouvent à Alger dans le cadre d'une visite qu'ils effectueront à plusieurs structures et établissements, à l'occasion des vacances scolaires de printemps.

Lors d'une réception organisée au siège du ministère, le ministre a appelé les élèves à exceller dans leur cursus scolaire, notamment dans les matières scientifiques et mathématiques, pour répondre aux besoins du pays dans ces domaines, souhaitant que cette visite leur soit bénéfique sur les plans scientifique et culturel.

Les élèves ont, pour leur part, présenté à M. Kaouane des photos de leurs différentes activités et visites inscrites dans le cadre de leur «Club vert», affirmant que leur visite à Alger leur permettra d'enrichir aussi bien leurs connaissances que leur culture.

Dans le cadre de cette visite, les élèves se rendront au jardin d'essai du Hamma, au siège de l'entreprise nationale de la Télévision algérienne (ENTV) ainsi qu'au ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, avant de visiter la wilaya de Tipasa, afin d'assister aux manifestations marquant la journée mondiale de l'Eau et à d'autres activités.

H. B.

CRIMINALITÉ

Quatre contrebandiers arrêtés au Sud du pays

QUATRE contrebandiers ont été interceptés lundi à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et El Oued, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi divers produits destinés à la contrebande, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 19 mars 2018 à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), trois contrebandiers et saisi 1.100 litres de carburant, trois détecteurs de métaux, trois groupes électrogènes et deux marteaux piqueurs», précise la même source. Un autre détachement, a par ailleurs «appréhendé, à El-Oued (4e RM), un contrebandier à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 20 quintaux de tabac». D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté 30 immigrants clandestins de différentes nationalités à Béchar, Adrar et Ghardaïa», rapporte également le communiqué.

T. R.

DÉDIÉE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

Avec «My Ooredoo», gérez votre compte en un seul clic

OOREDOO, leader technologique, lance sa nouvelle application exclusive et gratuite « My Ooredoo « qui permet à ses clients, particuliers et professionnels, de gérer leur compte de manière simple, pratique et efficace. Conçue pour enrichir et améliorer la qualité de ses services et de ses prestations, cette nouvelle solution innovante et interactive est destinée à tous les clients Ooredoo, en formules prépayées et post-payées. Les clients peuvent ainsi télécharger gratuitement cette application Android sur Google Play et accéder à leur compte « My Ooredoo « en saisissant leur numéro de mobile Ooredoo. « My Ooredoo « propose aux utilisateurs un accès simplifié : au « Support en ligne « notamment via le Chat en temps réel avec un Conseiller-client dédié, au service de e-Paiement sécurisé ainsi qu'à la consultation et au détail de leur compte.

Grâce à l'application « My Ooredoo «, les clients peuvent également consulter, acheter et activer leurs forfaits Appels et Internet, consulter leurs factures, accéder aux services Haya !, aux numéros utiles et connaitre les adresses des points de vente Ooredoo les plus proches. Avec cette innovation, Ooredoo confirme son leadership technologique et sa volonté de faciliter et d'enrichir le quotidien en mobilité de ses clients.